

Lalonde: une solution politique, non idéale

par Roger BELLEFEUILLE

Contrairement à son chef, le premier ministre Trudeau, qui la veille avait triomphalement crié victoire, le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, M. Marc Lalonde, a reconnu hier soir, que l'entente de principe intervenue entre le gouvernement fédéral d'une part et les représentants des contrôleurs et pilotes anglophones d'autre part, était loin d'être la solution souhaitée par la partie gouvernementale.

Laissant entendre que les gouvernements ont parfois à faire des compromis, il a soutenu par contre qu'il n'y avait eu aucun recul quant au fondement même de la politique linguistique fédérale en cette matière, arrêtée en 1974, c'est-à-dire l'implantation progressive du bilinguisme dans les communications air-sol sur tout le territoire du Québec.

M. Lalonde, qui est aussi le leader du Parti libéral du Canada, pour le Québec, était hier soir l'invité des militants libéraux de Québec, au nombre d'une centaine, réunis au Club de Réforme.

Devant initialement parler du dernier budget fédéral, M. Lalonde a préféré entretenir son auditoire, sur un ton solennel propre aux heures de crises, de la volonté du pouvoir central d'aller de l'avant, coûte que coûte,

avec sa politique sur les langues officielles adoptée en 1967.

Propos qui se voulaient rassurants pour la francophonie canadienne et en même temps, une invitation à un acte de foi renouvelé au gouvernement Trudeau en général, et à ses collègues du Québec en particulier.

En moins de deux ans, a-t-il rappelé, les communications "à vue" bilingues ont été instaurées dans sept aéroports du Québec, l'opération, plus complexe, devant se poursuivre éventuellement pour ce qui est des aéroports de Mirabel, de Dorval et de Saint-Hubert.

Dans certains pays, de signaler M. Lalonde, l'usage de deux langues a pris plus de 20 ans à s'établir.

Un rapport majoritaire

Le ministre Lalonde, l'un des principaux bras droits du premier ministre Trudeau, semble se nourrir de beaucoup d'optimisme quant aux conclusions des travaux des trois commissaires chargés d'analyser l'incidence de l'usage du français dans les communications aériennes quant à la sécurité.

Le ministère fédéral du transport, a-t-il fait valoir, est déjà convaincu que l'objectif poursuivi peut-être atteint. Il trouve regrettable que l'Association des gens de l'air du Québec puisse boycotter la commission formée de trois juges, car "le gouvernement et le

ministère des Transports n'entendent pas jouer un rôle d'observateurs neutres". Ils veulent être, d'ajouter M. Lalonde des "associés et des alliés" de l'Association.

Celle-ci étant un organisme bénévole, sans fonds de défense, le leader libéral a invité la population "qui a approuvé la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral", et particulièrement les militants libéraux, à venir financièrement en aide aux gens de l'air du Québec pour qu'ils trouvent tous les appuis nécessaires à la défense de leur point de vue.

Atteinte à l'unité nationale

Devant les journalistes, au terme de son allocution, M. Lalonde a reconnu que si la population anglophone du pays avait accordé un appui massif à la CATCA et à la CALPA, il ne fait aucun doute que le pays se dirigeait tout droit vers une crise d'envergure susceptible de faire éclater l'unité nationale.

Il se dit assuré maintenant, à la lecture de la presse anglophone, que les représentants des deux groupes, qui ont fait preuve de "hargne et de rogne" se sont attiré l'antipathie de leurs concitoyens de langue anglaise.

Il s'est dit assuré aussi que les visées des tenants de l'unilinguisme anglophone dans les communications aériennes allaient bien au-delà de la question sécuritaire et tendaient à miner toute la politique de bilin-

guisme mise en oeuvre par le gouvernement Trudeau.

Monsieur Lalonde a d'autre part annoncé que des poursuites judiciaires au nombre de plus de 180 ont commencé à être intentées contre les pilotes et les contrôleurs qui ont défié les injonctions ordonnant le retour au travail.

Un défi

Le ministre de la Santé et du Bien-Etre social a signalé à son audi-

toire profondément attentif, qu'il s'était entretenu la veille même avec le politicien Léon Dion et que celui-ci avait exprimé la conviction que "l'unité du pays passe par le Québec".

Il a aussi rappelé que l'équipe francophone à Ottawa s'était donné comme principal défi la promotion du français au Canada et que le premier ministre Trudeau au début de la présente législature, en 1974, avait fait état d'un contrat politique entre le parlement actuel et les Canadiens

français: que ces derniers renoncent au séparatisme et qu'en retour le gouvernement leur accorde la garantie de communiquer dans leur langue avec l'administration fédérale et aussi d'y travailler de la même façon.

Aussi, que ce contrat devienne une "réalité vivante" avant la fin du présent parlement, soit d'ici 1978.

Or, le premier ministre Trudeau, de soutenir M. Lalonde, n'est pas homme à revenir sur sa parole.

Quatre députés libéraux québécois demandent la démission de Lang

par Roger BELLEFEUILLE

Quatre députés libéraux du Québec ont réclamé aujourd'hui la démission du ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, dans un télégramme dont copie a été adressée aux premiers ministres Pierre Elliott Trudeau et Robert Bourassa, MM. Bernard Lachance (Mille-Iles), Roger Lapointe (Laurentides-Labelle), Jean-Claude Malépart (Sainte-Marie), Jacques Veilleux (Saint-Jean), tiennent rigueur à M. Lang de l'entente intervenue avec les deux associations anglophones de pilotes et de contrôleurs aériens.

Le texte du télégramme se lit ainsi: "M. le ministre, la signature le 28 juin dernier du protocole d'entente touchant les membres des Associations CALPA et CAPCA et le gouvernement central, démontre clairement le net recul du fédéral vis-à-vis des droits des francophones et la capitulation sans condition vis-à-vis des membres des associations concernées.

Le refus de l'utilisation du français pendant l'étude proposée combiné à l'atteinte portée à la liberté des trois commissaires appelés à conduire l'enquête sur le bilinguisme dans les services aériens ne laisse pas de doute quant aux intentions du gouvernement central de régler le conflit le plus tôt possible et à n'importe quel prix.

En conséquence, et pour l'ensem-

ble de ces raisons, nous demandons votre démission comme ministre responsable des Transports."

Un autre membre de l'Assemblée nationale, M. Yves Tardif, député d'Anjou, a aussi fait connaître aujourd'hui dans une lettre adressée au premier ministre Trudeau sa désapprobation quant à l'attitude du fédéral dans ce conflit.

Il lui reproche entre autres d'avoir capitulé sans même sauver les apparences.

"Même si on se sent en pleine santé, de faire valoir M. Tardif au premier ministre Trudeau, il peut être parfois présomptueux de rejeter la "béquille" qui peut nous être offerte."

Le député d'Anjou propose entre autres mesures, la démission du commissaire Heald et son remplacement par un troisième commissaire francophone et l'entière liberté d'action pour cette commission afin qu'elle soit soustraite "aux influences et décisions des pilotes et contrôleurs anglophones".

Ottawa tente de convaincre les Gens de l'air du Québec

par Benoît LAVOIE

Les ministres fédéraux occupés par le conflit du bilinguisme dans le ciel québécois ont fait une tentative de principe dans la soirée de lundi pour faire accepter par l'Association des gens de l'air du Québec l'entente déjà conclue avec CALPA et CALCA.

Convoqués expressément à Ottawa pour discuter d'un accord déjà entériné, les Gens de l'air du Québec se sont rendus avec réticence à la rencontre des ministres Otto Lang, Jean Chrétien, Marc Lalonde, après avoir annoncé qu'ils ne collaboreraient pas avec l'enquête des trois commissaires, la ju-

geant superflue, inutile et condescendante à l'avance à des recommandations contraires au Québec.

"Toutes les négociations sur le bilinguisme en ciel québécois se sont faites sans nous, alors que c'est nous, les Gens de l'air du Québec, qui sommes concernés. On n'avait tout simplement pas envie d'y aller", a dit hier soir M. Roger Demers, président de l'AGAQ.

Mais, conciliants, les Gens de l'air du Québec ont soumis au ministre Lang une proposition en quatre points, devant prouver hors de tout doute que le gouvernement

fédéral entend respecter les travailleurs francophones de l'aviation.

Si cette proposition était agréée, ceux-ci seraient disposés à aider la commission d'enquête; en fait, ils pour-

raient réévaluer leur position, se disant disposés à apporter encore un contrepoint à la preuve anglophone, sachant d'avance que les termes de la commission d'enquête ne leur permettent pourtant rien de déterminant en ce sens.

La publicité vous informe... AU SYNDICAT DE QUEBEC MAIL ST-ROCH GALERIE L'EVENTAIL TABLEAUX ENCADREMENTS

Carrier & Coulet... BOEUF DE L'OUEST... 345, RUE DU PONT, 622-5291

Bouclair... Grande Vente Annuelle... 20% de Rabais... 365, AV. SOUMANDE, VILLE VANIER - 681-0644

Le Solliciteur général estime l'entente "surprenante"

par Gilbert ATHIOT

L'entente intervenue entre le gouvernement fédéral, les contrôleurs et les pilotes anglophones, permettant ainsi la reprise du transport aérien au Canada, est "surprenante à plusieurs égards" et comporte "des aspects exagérés et exorbitants".

Ce sont du moins les termes les plus durs que le

ministre responsable de l'application de la loi sur la langue officielle au Québec, M. Fernand Lalonde, a utilisés hier, à l'Assemblée nationale, pour qualifier l'accord intervenu la veille.

Cette réaction devait lui attirer de la part du député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, la réplique suivante: "Maudite béquille faible, toujours en train de s'écraser et de ramper."

Au député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, qui venait de parler des "pilotes séparatistes et racistes anglophones du Canada", M. Lalonde a expliqué par la suite pourquoi il trouve que

l'entente intervenue est surprenante.

"Le danger qu'elle représente, c'est que les objectifs fondamentaux recherchés par les gens de l'air, à bon droit, dans une des causes les plus justes que je connaisse, soient perdus, soient sacrifiés", a-t-il dit.

Quant aux aspects exagérés et exorbitants, le ministre a identifié les suivants:

a) soumettre la nomination d'un troisième commissaire à l'approbation de l'une des deux parties qui est contre le bilinguisme au départ.

"C'est comme, par analogie, si le Solliciteur général soumettait la nomination d'un troisième commissaire à la CECCO aux dirigeants de la pégre", a-t-il tenu à préciser.

b) assujettir les commissaires à une unanimité.

"C'est, il me semble, une espèce d'ingérence dans leur indépendance parce qu'à chaque fois les commissaires devront, dans leurs décisions, être bien sûrs d'être unanimes sinon, c'est lettre morte", a expliqué aussi le ministre.

Dispositions nécessaires?

Par ailleurs, M. Fernand Lalonde a affirmé que le gouvernement québécois va prendre "les dispositions nécessaires" pour donner son appui à l'Association des gens de l'air du Québec d'une façon encore plus concrète que par le passé.

Toutefois, il n'a pas précisé ce qu'il entendait par là, si ce n'est que le gouvernement va poursuivre son aide finan-

cière. Cette aide, qui s'est surtout concrétisée au niveau de services professionnels par le passé, n'a pas été quantifiée.

De même, le ministre n'a pas répondu au député Léger quand ce dernier lui a demandé si le gouvernement entendait prendre toutes les mesures pour que la langue française soit respectée dans les communications aériennes au Québec, incluant la présentation d'une loi spéciale.

La seule précision du ministre Lalonde sur ce point précis avait été de révéler, quelques minutes auparavant, que le gouvernement a déjà "fait étudier un document par des conseillers juridiques du ministère du Travail", sans en dévoiler la nature.

Le PQ cherche à transporter à Québec le conflit linguistique en aviation

Le Parti québécois voulait, hier, par tous les moyens, transporter le conflit du transport aérien au Canada à l'Assemblée nationale du Québec.

L'opposition officielle voudrait ainsi forcer tous les membres de la députation libérale et par ricochet, les autres membres de la Chambre, à se prononcer en particulier sur l'entente intervenue, lundi, entre le gouvernement fédéral, les contrôleurs et les pilotes anglophones du pays.

C'est en soirée, hier, que l'aile parlementaire du Parti québécois devait tenir une réunion spéciale ("caucus") pour décider du moyen à utiliser, selon les précisions données par le whip péquiste, le député Marcel Léger, qui participait à une conférence de presse en compagnie de MM. René Lévesque et Claude Morin.

Le député de Lafontaine n'a pas écarté la possibilité que son parti présente, dès aujourd'hui, une motion d'urgence qui, si elle est acceptée par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, aurait pour effet de susciter un débat sur le fond du problème.

Un tel débat, comme le prévoit le règlement de l'Assemblée nationale, ne doit entraîner aucune décision de l'Assemblée, mais amène en quelque sorte les partis représentés à donner publiquement leur opinion sur un problème spécifique.

Hier, le Parti québécois a dû se contenter de quelques questions sur le sujet. Les réponses du ministre Fernand Lalonde n'ont pas semblé satisfaire l'opposition officielle.

La plus honteuse

Quant à l'entente acceptée

par le gouvernement fédéral, M. René Lévesque l'a qualifiée de "la plus honteuse démission de Trudeau" alors que ce dernier a parlé de victoire.

Le chef du PQ a tenu à insister sur le fait que l'essentiel de ce que le fédéral vient de concéder aux contrôleurs et pilotes anglophones consacre l'interdiction, dans les communications aériennes, à deux Québécois francophones de se parler français au Québec, sous peine de fortes amendes.

Puis, il a ajouté que, pendant ce temps, à Québec, "le gouvernement de la 'souveraineté culturelle' et du 'français langue officielle' continue à jouer son rôle de pleureuse professionnelle, aussi inutile qu'impuissante".

M. Lévesque a affirmé que la "capitulation complète du gouvernement Trudeau devant l'obstination des pilotes et contrôleurs anglophones illustre de façon éclatante, une fois de plus, que dans tout pays, quel qu'il soit, c'est la majorité qui mène".

Selon lui, derrière les velléités timides d'imposer un bilinguisme même partiel, le Canada anglais a vu poindre

le danger de perdre le contrôle de fiefs économiques ou administratifs générateurs d'emplois payants et jusqu'ici réservés.

Il a aussi exprimé l'avis que l'échec du bilinguisme aérien n'est que la pointe visible de l'iceberg. "Nous assistons présentement à une lutte sourde, sournoise même, contre l'implantation progressive du français dans

l'administration fédérale et dans les organismes fédéraux, même lorsqu'ils sont situés au Québec", a-t-il soutenu.

Quant au meilleur moyen de rejeter une situation du genre, c'est de voter pour le Parti québécois lors des prochaines élections provinciales qui auront lieu "avant longtemps", a aussi dit le chef péquiste.

Le français, la loi, et les corporations

Le solliciteur général du Québec et ministre responsable de l'application de la Loi sur la langue officielle, M. Fernand Lalonde, c.r., a annoncé hier l'entrée en vigueur, à compter du 1er juillet, du règlement relatif à la connaissance d'usage de la langue française nécessaire pour l'obtention d'un permis d'une corporation professionnelle.

En vertu de ce règlement, l'obtention d'un permis d'une des 28 corporations professionnelles du Québec reconnues par le Code des professions est liée à la connaissance d'usage du français.

naissance d'usage du français. En effet, nulle corporation professionnelle ne peut délivrer de permis à une personne qui ne démontre pas posséder une connaissance d'usage du français suivant les normes établies par le règlement.

Un requérant est considéré comme ayant la connaissance d'usage du français s'il a étudié en français pendant trois ans à compter du niveau secondaire ou s'il démontre, au cours d'une entrevue, qu'il possède la maîtrise de la langue.

Chrétien ne s'objecte pas à la désaffiliation des contrôleurs québécois

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, n'est nullement opposé à ce que les contrôleurs aériens du Québec entreprennent dans les plus brefs délais des procédures pour se désaffilier de leur syndicat national, l'Association canadienne des contrôleurs de trafic aérien (CATCA), mais rejette le principe d'une législation spéciale pour permettre la scission de cette unité syndicale.

Interrogé hier à sa sortie des Communies, M. Chrétien a rappelé qu'à titre d'employeur le Conseil du Trésor ne pouvait prendre de décision là-dessus, et que cette responsabilité incombe plutôt à la Commission des relations de travail de la fonction publique, devant qui devra être présentée la requête en désaffiliation.

Ainsi, tout en indiquant qu'il ne s'objecterait nullement à une requête en ce sens de la part des contrôleurs québécois, M. Chrétien

a cependant refusé d'acquiescer à l'une des principales demandes des gens de l'air du Québec, formulée la veille au soir au cours d'une rencontre entre ces derniers et certains députés et membres du Cabinet.

Les contrôleurs du Québec réclament en effet une unité de négociation autonome puisque, selon eux, la CATCA les ignore et ne représente les vœux que de la majorité anglophone de l'association. Une loi spéciale aurait permis d'atteindre cet objectif dans un délai assez court, alors que l'audition d'une requête devant la Commission des relations de travail de la fonction publique peut prendre des mois.

M. Chrétien a objecté que la présentation d'une telle loi ne pourrait se faire au cours de la présente session, puisque la Chambre des Communies doit ajourner ses travaux dans quelques jours et que les débats sur un tel projet de loi auraient pu s'éterniser.

LE SERVICE

PHARMAPRIX DE GIFFARD

s'assèche très rapidement!

Grande réouverture bientôt

DES INONDATIONS de BAS PRIX VOUS ATTENDENT!

Jamais vues à Québec...

Surveillez nos spéciaux dans Le Soleil.

Notre service d'ordonnances est toujours en opération.

Chez Gilles Beaulieu, pharmacien

LE SERVICE PHARMAPRIX

LES GALERIES STE-ANNE — "Ça, c'est du service!"

1500, rue d'Estimauville, Giffard.

CARETTE DATSUN

COMBAT L'INFLATION

suite à la nouvelle taxation sur les grosses voitures CARETTE VOUS offre une voiture MINI BUDGET



B-210 S 2 PORTIÈRES 1976 \$3,295.

(transport et préparation en sus)

VOUS POUVEZ GAGNER UN TÉLÉCOULEUR 14" DE MARQUE HITACHI

SI VOUS ACHETEZ UNE DATSUN, VOUS RECEVEZ:

- UNE RADIO AM DELUXE et
- LA PROTECTION ANTIROUILLE COMPLÈTE DE QUAKER STATE

Une valeur totale de \$250. Offre différente sur modèle Z. Les modèles F-10 et Sportruck à cabine de luxe sont exclus.

BONI commence immédiatement. Faites vite! La vente se termine le 16 août 1976.

QUÉBEC UNE DATSUN ÇA ROULE EN

2060 OUEST, BOUL. CHAREST
TÉL. 681-7371
SORTIE JEAN-TALON NORD

49 miles au gallon selon A.P.E.

YVON ST-GELAIS INC.

FUTURS MARIÉS
MÉNAGES COMPLETS
CONCIERGEES
LUMINAIRES

525-4671

horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

<p>(4) Québec CFCM-TV</p> <p>(5) Québec CKMI-TV</p> <p>(11) Québec CBVT</p> <p>(3) Burlington WCAX-TV</p> <p>(9) TCQ (Télé-câble de Québec)</p> <p>(7) Sherbrooke CHLT-TV</p> <p>(8) Mt. Washington WMTW-TV diffusé au 13</p> <p>(10) Montréal CFTM-TV</p> <p>(12) Montréal CFCF-TV</p> <p>(13) Trois-Rivières CKTM-TV et TCQ Diffusés au 9</p> <p>(13) CIVQ (UHF Radio Québec)</p> <p>(3) Burlington WCAX-TV diffusé au 7</p> <p>MERCREDI 30 JUIN 1976</p> <p>18.00 3 Channel 3 News Hour 4-7-10 Parle parle, jase jase... 5 Around the City with Bob 11 Ce Soir 12 Pulse</p> <p>18.30 5 The City 8 The FBI 11 Dossier</p> <p>19.00 3 News 4 Aujourd'hui le 30 juin 5 Hoe, Hoe, Hoe 7 Entre nous 10 Le 10 vous informe 11 La cuisine d'ailleurs 12 The Jeffersons</p>	<p>12 Le 13 vous informe</p> <p>R-Q. La chasse-galerie. Anim. Michel Cartier. — Jos Monferrand et la vie dans les chantiers.</p> <p>19.15 R-Q. Civilisations. L'Égypte de Memphis. Reprise</p> <p>19.30 3 The Hollywood Squares 4 Les Grandes Productions: "Pour un amour lointain". Fr. 1968. Étude psychologique de E. Sechan avec Jean Rochefort, Isabel et Cristina Jardim. — Au cours d'une tournée au Brésil, un jeune comédien fait la connaissance de deux charmantes jumelles.</p> <p>5 Sports of the XXI Olympiad 7-10 Les Grandes Productions: "Couple interdit". Esp. 1964. Drame de J.M. Forgue avec Madeleine Robison, Sami Frey et Alberto Dalbes. — Une femme d'âge mur explique à la police pourquoi elle a tué son jeune amant. N.B.</p> <p>8 Hogan's Heroes</p> <p>11 Ici et là</p> <p>12 Wednesday Movie: "The Emigrants". Suéd. 1972. Drame social de J. Troell avec Max Von Sydow, Liv Ullmann et Eddie Axberg. — Au milieu du XIXe siècle, un groupe de fermiers suédois s'embarquent pour les États-Unis d'Amérique.</p> <p>13 Jinny</p> <p>R-Q. Aux p'tites vues. "Une Cadillac en or massif". E.U. 1955. Comédie satirique de R. Quine avec Judy Holliday, Paul Douglas et Fred Clark. — Une petite actionnaire d'une compagnie inquiète les administrateurs par ses interventions.</p> <p>20.00 3 The Jacksons 8 The Bionic Woman</p>	<p>5-11-13 Baseball</p> <p>3 The Kelly Monteth Show</p> <p>21.00 3 Cannon 4-7-10 Kojak 8 Baretta</p> <p>22.00 3 Gunsmoke 4 Chantons Bar 7-10 Coup de file 8 Starsky and Hutch</p> <p>22.25 12 Heritage Highway</p> <p>22.30 4-7-10 Les nouvelles TVA 5 Canadian Sports Report 11-13 Le téléjournal 12 McGowan & Co. Special</p> <p>22.50 11 Nouvelles du sport et météo</p> <p>13 Le 13 vous informe</p> <p>23.00 3 Channel 3 Night Beat 4 Monsieur Météo 5-12 News 7-10 La couleur du temps 11 C'était hier</p> <p>13 Ciné-Soir: "Miracle à Tunis". E.-U. 1951. Drame policier de R. Brooks avec Pier Angeli, Stewart Granger et George Sanders. — Une jeune artiste épouse un escroc spécialisé dans la vol des oeuvres d'art. N.B.</p> <p>23.05 4 Ciné-4: "L'or se barre". G.-B. 1969. Comédie policière de P. Collinson avec Michael Caine, Noël Coward et Maggie Blye. — Un petit escroc anglais conçoit le projet d'un vol de quatre millions en lingots d'or à Turin.</p> <p>23.15 7-10 Sans Pantalons: "Chair à poisson". Fr. 1960. Comédie policière de M. Delbez avec Louis de Funès, Marie Mercadier et Pierre Dudan. — Gagnant d'être</p>	<p>soupçonnées de meurtre, diverses personnes cachent tour à tour un cadavre. N.B.</p> <p>23.20 12 Pulse</p> <p>23.22 5 The Merv Griffin Show</p> <p>23.30 3 Late Movie: "How the West Was Won". E.-U. 1962 (1ère partie). Western d'H. Hathaway, G. Marshall et J. Ford avec Debbie Reynolds, George Peppard et Carroll Baker. — Différentes étapes de la conquête de l'Ouest vues à travers l'histoire d'une famille de pionniers.</p> <p>8 Movie of the Week: "Quitter: Price of Violence". G.-B. 1975. Drame d'espionnage de P.G. Scott avec Michael Jayston, Sinead Cusack et Moray Watson. — Un agent secret anglais est l'objet d'une vengeance ourdie par un colonel israélien.</p> <p>24.00 11 Cinéma: "Le règne du jour". Can. 1967. Étude de mœurs de P. Perrault avec Alexis, Marie et Leopold Tremblay. — Un habitant de l'île-aux-Coudres fait un voyage en France en compagnie de sa femme et de son fils. N.B.</p> <p>12 The 12 Midnight Movie: "The Group". E.-U. 1965. Drame psychologique de S. Lumet avec Joanna Pettet, Chirley Knight et Jessica Walter. — Au cours des années 30, huit amis de collège connaissent des sorts divers.</p> <p>00.45 4 Musique Marc Legrand</p> <p>00.52 5 Music with Marc Legrand</p> <p>01.00 10 Le 10 vous informe</p>	<p>JEUDI 1er JUILLET 1976</p> <p>06.00 12 University of the Air</p> <p>06.30 12 The Trouble with Tracy</p> <p>07.00 3 News 8 Good Morning, America 12 The Trouble with Tracy</p> <p>08.00 3 Captain Kangaroo</p> <p>09.00 3 The Mike Douglas Show 8 Good Morning New England</p> <p>12 Romper Room</p> <p>09.15 5 Test Pattern & Music</p> <p>09.24 5 Music with Marc Legrand</p> <p>09.30 5 Mr. Piper 7 Dessins animés 12 Karen's Yoga</p> <p>09.45 7 Informa 7</p> <p>09.55 10 Bienvenue CFTM</p> <p>10.00 3 The Price is Right 4 Mire et Musique 5 The Friend Giant 7-10 A la bonne heure 12 The Community</p> <p>10.09 4 Musique Marc Legrand</p> <p>10.15 4 Dessins animés 5 Mon Ami 11-13 En mouvement</p> <p>10.25 12 Take Kerr</p> <p>10.30 4 Au bout du fil 5 Mr. Dressup 8 The Mike Douglas Show 11-13 Fabio, le magicien 12 Ed Allen</p> <p>10.45 11-13 La souris verte N.B.</p>	<p>11.00 3 Gambit 5 Sesame Street 11-13 Conseil Express 12 The Joyce Davidson Show</p> <p>11.30 3 Love of Life 4 Dessins animés 7-10 Fanfan Dédé 8 Happy Days 11 Le comportement animal 12 The Art of Cooking 12 Midi-soleil</p> <p>11.45 4 Monsieur Météo</p> <p>11.50 4 Les informations</p> <p>11.55 3 News</p> <p>12.00 3 The Young and the Restless 4 De tout de tous 5 The Bob McLean Show 7 Informa Block 8 Let's Make a Deal 10 Patof raconte 11 Francis aux pays des grands fauves 12 Pay Cards</p> <p>12.20 10 Le 10 vous informe</p> <p>12.30 3 Search for Tomorrow 7-10 Les tannants 8 All my Children 11-13 Mon pays, mes amours 12 Magic Tom's Road Show</p> <p>12.55 5 News</p> <p>13.00 3 One O'Clock News & Weather 4 Les tannants 5 Movie Time: "The Last War". Jap. 1961. Drame d'anticipation de S. Matsubayashi avec Akira Takarada, Yuhiko Oshi et Nobuko Otowa. — Une guerre nucléaire entraîne la fin du monde.</p> <p>8 Ryan's Hope</p> <p>11-13 Sur des reulettes</p> <p>12 Summer Theatre: "The</p>	<p>Point". E.-U. 1971. Conte en dessins animés de F. Wolf. — Dans un pays où les gens ont le crâne en pointe, un petit garçon s'inquiète d'avoir la tête ronde.</p> <p>13.10 3 Across the Fence</p> <p>13.30 3 As the World Turns 7 Bonjour l'été 8 Rhyme and Reason 10 Ciné-Jeudi: "Promesses dangereuses". Fr. 1956. Mélodrame de J. Gourguet avec Relys, Maryse Martin et Françoise Velot. — Un riche fils de famille, chef d'une bande de collégiens, s'éprend de la fille d'un vieux rempailleur de chaises. N.B.</p> <p>11-13 Le téléjournal</p> <p>13.35 11-13 Réseau-soleil</p> <p>14.00 4 Pour vous Mesdames 8</p> <p>14.30 3 The Guiding Light 4 Arts et loisirs 5 The Edge of Night 7 Théâtre des étoiles 8 Break the Bank 11-13 Cinéma: "Les amoureux de Marianne". Fr. 1954. Comédie de J. Stelli avec Gaby Morlay, André Luguet et Jean Brocard. — Une campagne électorale se complique d'une idylle entre les enfants des adversaires. N.B.</p> <p>12 What's the Good Word?</p> <p>14.45 4 Cinéma: "Les sursauts de l'amour". E.-U. 1954. Comédie de mœurs de M. Robson avec Judy Holliday, Jack Lemmon et Jack Carson. — Deux époux se séparent mais n'ont pas à se</p> <p>15.00 3 All in the Family 5 30 from Edmonton 7-10 Pour vous Mesdames 8 General Hospital</p> <p>15.30 3 Match Game 5 Celebrity Cooks 8 One Life to Live</p> <p>16.00 3 Tatletales 5 The Forest Rangers 7-10 Patofville 8 Lassie</p> <p>16-18 Réseaux</p> <p>12 Celebrity Dominoes</p> <p>16.15 4 Dessins animés</p> <p>16.30 3 Ironside 4 En vacances avec Claudine 5 Mr. Dressup 7-10 Les cadets de la forêt 8 Superman 11-13 Le pirate Maboule 12 Definition</p> <p>17.00 4 Robin Fusée 5 Some mothers Have 'Em 7-10 Les sentinelles de l'air 8 Batman 11 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau 12 It's your move</p> <p>13 Cinéma de 5 heures: "Pour que les autres vi vent". E.-U. 1956. Drame de R. Sale avec Tyrone Power, Mai Zetterling et Lloyd Nolan. — Après un naufrage, un officier décide de supprimer les blessés qui diminuent les chances de survie des autres rescapés. N.B.</p> <p>17.30 3 The Beverly Hillbillies 4 Adèle 5 The partridge family 8 News circule 12 The price is right</p> <p>17.55 4 Monsieur Météo</p>
---	--	---	---	--	--	--

"L'équipe des bons gars" de Radio-Canada

C'est devenu une tradition pour "Le 60" que de clore une saison régulière d'affaires publiques par un inventaire de ses reportages les plus percutants.

Mais le danger de ces anthologies estivales consiste à débiter tellement de vantardises pro domo

d'hier, André Payette multipliait les claques dans le dos à ses incorruptibles bons gars qui auraient donné au "60" la "meilleure cote d'écoute de toute l'histoire" d'un magazine vieux de quatre ans.

A l'entendre, c'est comme si "Le 60" fut le seul contestataire du

servis par l'image. Payette apprenait à se défaire d'une austérité typiquement radio-canadienne, à s'affranchir, pour notre bonne compréhension, du jargon des tables-rondes entre initiés.

Pour la reprise de son émission, le 21 septembre prochain, il ne faudrait pas crier au triomphe trop fort et trop vite. On accepte qu'un magazine comme "Ce Soir" soit plus irrégulier à cause de son statut de quotidien. Dans le cas du "60" qui ne revient qu'une fois la semaine — ou qu'on balance facilement lorsqu'il y a programmation spéciale — on comprend moins bien pourquoi il n'est pas de haut calibre à tout coup, que ses canons ne tonnent pas régulièrement au-dessus de l'information rabâchée.

"Le 60" plaît, c'est sûr! Car il rend l'information digestible et tend à rallier un public hétérogène. Mais il lui faudrait moins s'ancre sur les formules gagnantes qu'en explorer de nouvelles, typiquement télévisuelles, qui mettraient le public dans le coup par des échanges constants sur les ondes et sur le terrain du Canada français.

Puisque Daniel Pinard et un collègue ont remporté, récemment, le prix de journalisme Judith-Jasmin pour un sujet du "60" sur les maladies infantiles, il y a là tout un secteur à bâtir où le magazine privilégierait le social, là où l'ignorance côtoie l'inertie. Et pourquoi la chaîne française n'aurait-elle pas sa version "The Ombudsman" pour répondre de façon complète et pressée aux problèmes institutionnels croissants qui se posent dans la vie quotidienne des gens?

Plutôt que de tonitruser des succès d'autosuffisance, "Le 60"

aurait pu, hier soir, saluer en beauté une saison régulière en ouvrant ses lignes pour tâter le

pouls de son public. Quelque chose me dit qu'on aurait appris beaucoup plus par des suggestions du

public que par ces extraits à la gloire de "l'équipe des bons gars" de Radio-Canada...



Jacques Dumais
radio et télévision

qu'on se demande, au bout du compte, si "Le 60" se distingue davantage par une équipe de reporters dynamiques et consciencieux que par celle d'une "gang" de joyeux cabotins.

Tout au long de l'émission



André Payette

maire Drapeau, le seul découvreur du phénomène Jimmy Carter, l'unique dénonciateur d'une langue abâtardie au Québec ou l'illustre protecteur des enfants "ping pong" de nos foyers nourriciers...

A Radio-Canada, les artisans de 38 émissions ne présentent pas une autocritique serrée et publique de leur travail. Dans le cas contraire, Payette se serait bien excusé d'une piètre première moitié de saison, d'adaptations fréquentes de reportages réalisés en primeur par d'autres chaînes en d'autres langues, d'heures d'antennes souventes fois ternes, pour ne pas dire plates, si on les comparait à celles du fulgurant magazine de la CBC, "The Fifth Estate".

En réalité, "Le 60" n'a rectifié son tir que depuis l'hiver dernier, par le biais d'un retour à la formule largement éprouvée pendant trois ans, par l'animateur Pierre Nadeau et le réalisateur Pierre Castonguay: une emphase timide sur le journalisme d'enquête, des sujets plus nombreux, tassés et agréablement



Le câblodistributeur de Matane utilise sans permission les poteaux de Québec-Téléphone

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — François Dionne, câblodistributeur de Matane, a commencé tout récemment l'installation du câble à Matane, utilisant pour ce faire les poteaux qui sont la propriété de l'Hydro-Québec et de la compagnie Québec-Téléphone. Et cela sans l'autorisation tout au moins de la compagnie Québec-Téléphone.

Un porte-parole de cette compagnie a dit que pour l'instant aucune demande d'injonction n'a été présentée ni aucune poursuite engagée, mais que de telles actions demeurent dans le domaine du possible.

On sait que pour la région de Rimouski, c'est la compagnie Québec-Téléphone qui est propriétaire de l'infrastructure, qu'elle loue au câ-

blodistributeur. Mais le câblodistributeur de Matane, M. François Dionne, désire être propriétaire de son infrastructure, attitude qui est encouragée, semble-t-il, par le ministère des Communications du Québec, mais qui viendrait en contradiction avec l'ordonnance No 9000 de la Régie des Services publics du Québec qui dit, au paragraphe 7 de son dispositif: "Ordonne au requérant Dionne de prendre des mesures

d'ici le 15 novembre 1974 dans le but de convenir avec l'intervenante Québec-Téléphone et de concert avec celle-ci, des modalités et conditions d'emploi des installations de celle-ci, ou encore des poteaux et accessoires dont elle est propriétaire ou auxquels elle a accès, y compris l'installation des fils ou câbles, ou égard aux indications énoncées dans la présente ordonnance, et d'en faire rapport à la Régie au plus tard à cette date."

horaire

18.00 3 Channel 3 news hour 4-7-10 Parle parle, jase 5 Film 11 Ce soir 12 Pulse 18.15 11 Nouvelles régionales et sportives 18.30 5 The city 8 The FBI (20.00 3 The Waltons 3 The Lawrence Welk show 20.30 4-7-10 Jeudi 7h30: "La belle et l'empereur". All. 1959. Comédie musicale d'A. von Arnim avec Romy Schneider, Jean-Claude Pascal et Helmut Lohner. — Une jeune corsetière s'empare d'un conte qui se dit valet de chambre. 12 Maclear 21.00 3 Hawaï five-0 5 A communiqueur 8 Special Movie Presentation: "The hospital". E.-U. 1971. Comédie dramatique d'A. Hiller avec George C. Scott, Diana Rigg et Barnard Hughes. — Un médecin chef est inquiété par une série de morts étranges dans le personnel d'un hôpital. 12 Feature Film: "The adding machine". G.-B. 1939. Comédie fantastique de J. Epstein avec Milo O'Shea, Phyllis Diller et Billie Whitelaw. — Après avoir tué son patron, un comptable frustré se retrouve dans l'au-delà. 21.20 11-13 Pète du Canada (spécial) 21.30 11-13 Femme d'aujourd'hui de l'Atlantique au Pacifique (spécial) — Quelles sont, en 1976, les valeurs que vous estimez essentielles de transmettre à vos enfants? — Anim: Aline Desjardins. Montage des meilleurs moments de la 2000e émission diffusée le 30 mars dernier provenant des sept régions suivantes: Québec, Toronto, Moncton, Winnipeg, Edmonton, Vancouver et Montréal. R.-Q. Aller Hop! "Le jogging". Anim: Jeannette Biondi	22.00 3 Barnaby Jones 5 Police story 22.30 4-7-10 Les nouvelles TVA 23.00 3 Channel 3 night beat 4 Monsieur Météo 5-8-12 News 7-10 La couleur du temps 11-13 Le téléjournal 23.05 4 Ciné-4: "Le corsaire de la reine". It. 1963. Aventures de R. Maté et P. Zeglio avec Rod Taylor, Keith Michell et Irene Worth. — Elizabeth d'Angleterre charge Francis Drake de s'emparer de trésors cachés par les Espagnols. N.B. 23.20 11 Nouvelles du sport et météo 12 Pulse 13 23.22 5 The Merv Griffin show 23.25 7-10 Sans Pantouffes: "Ma femme est formidable". — Fr. 1951. Comédie d'A. Hunebelle avec Fernand Gravelly, Sophie Desmarest et Simone Valère. — Un sculpteur se croit trompé par sa femme. N.B. 23.30 12 Late Movie: "How the West was won" (2e partie). E.-U. 1962. Western d'H. Hathaway, G. Marshall et J. Ford avec Debbie Reynolds, George Peppard et Carroll Baker. — Différentes étapes de la conquête de l'Ouest vues à travers l'histoire d'une famille de pionniers. 8 Mannix & The Magician 11 Jason King 13 Ciné-Soir: "Aventure fantastique". E.-U. 1954. Comédie de R. Rowland avec	Robert Taylor, Eleanor Parker et Victor McLaglen. — A la fin du XVIIIe siècle, une jeune fille prend tous les moyens pour devenir la femme d'un traître rebelle au mariage. 24.00 12 The 12 Midnight Movie: "Yours, mine and ours". E.-U. 1968. Comédie de M. Shavelson avec Lucille Ball, Henry Fonda et Van Johnson. — Un veuf père de dix enfants épouse une veuve elle-même mère de huit enfants. 00.30 11 Cinéma: "Les voitures d'eau". Can. 1968. Documentaire de P. Perreault. — Peinture de la vie et des coutumes des habitants de l'Île-aux-Coudres. N.B. 00.48 4 Musique Marc Legrand 00.52 5 Music with Marc Legrand 01.15 10 Sans Pantouffes: "Commando dans la Gironde". E.-U. 1955. Drame de guerre réalisé et interprété par José Ferrer avec Trevor Howard, et Anthony Newley. — Des commandos britanniques sont chargés d'aller poser des mines sous des vaisseaux allemands. 03.10 10 Le 10 vous informe.	07.00 3 News 8 Good Morning, America 12 Canada A.M. 08.00 3 Captain Kangaroo 09.00 3 The Mike Douglas show 8 Good Morning New England 12 Romper Room 09.15 5 Test Pattern & Music 09.24 5 Music with Marc Legrand 09.30 5 Summer Schools 7 Dessins animés 12 Karen's Vogue 09.45 7 Informa 7 09.55 10 Bienvenue CFTM 10.00 3 The price is right 5 The friendly giant 7-10 A la bonne heure 4 Mire et musique 12 The community 10.09 11-13 La souris verte N.B. 10.15 4 Dessins animés 5 Mon ami 11-13 En mouvement 10.25 12 Take Kerr 10.30 4 Au bout du fil 5 Mr. Dressup 8 The Mike Douglas show 11-13 Saturnin 12 Ed Allen 10.35 3 Gambit 5 Sesame Street 11-13 Conseil-Express 12 The Joyce Davidson show 11.30 3 Love of life 4 Dessins animés	7-10 Fanfan Dédé 8 Happy days 11 Le monde de la caricature 12 The art of cooking 13 Midi-Soleil 11.45 4 Monsieur Météo 11.50 4 Les informations 11.55 3 News 12.00 3 The young and the restless 4 De tout de tous 5 The Bob McLean show 7 Informa Bloec 8 Let's make a deal 10 Patof raconte 11 Un enfant parmi tant d'autres 12 Pay cards 12.30 3 Search for tomorrow 7-10 Les tannants 8 All my children 11-13 Le vieux Montréal 12 Magic Tom's road show 12.55 5 News 13.00 3 One o'clock news and weather 4 Les tannants 5 Movie Time: "The people". E.-U. 1972. Drame fantastique de J. Kory avec Kim Darby, Dan O'Herlihy et Diane Varsi. — Une institutrice enseignante dans une vallée perdue découvre que ses élèves jouissent de pouvoirs mystérieux. 8 Ryan's hope 11-13 Sur des roulettes 12 Summer theatre: "Island of terror". — G.-B. 1966. Drame d'horreur de T. Fisher avec Peter Cushing, Carole Gray et Edward Judd. — En voulant fabriquer un remède contre le cancer, des savants donnent naissance à des bêtes monstrueuses. 13.10 3 Across the fence	13.30 3 As the world turns 7 Bonjour l'été 8 Rhyme and reason 10 Ciné-Vendredi: "Mr. Blyman". — Esp. 1968. — Drame sentimental de G. Lorente avec George Chakiris, Beba Loncar et Sonia Bruno. — Envoyé par un service de presse en Europe, un journaliste s'empare d'une jeune actrice de cinéma en même temps qu'il est mêlé à une intrigue internationale. 11-13 Le téléjournal 13.35 11-13 Réseau-Soleil 14.00 4 Pour vous Mesdames 8 The \$20,000 pyramid 14.30 3 The guiding light 4 Arts et loisirs 5 The edge of night 7 Théâtre des étoiles 8 Break the bank 11-13 Cinéma: "L'orphelin à la voix d'or". All. 1969. Comédie musicale de W. Jacobs avec Heintje, Heinz Reincke et Gerlind Locker. — Un orphelin, repoussé par le fiancé de sa tutrice, s'attache à un maître de manège. 12 What's the good word? 14.45 4 Cinéma: "Les hors-la-loi". E.-U. 1966. Western de R.G. Springsteen avec Howard Keel, Jane Russell et Wendell Corey. — Un aventurier appelé à ramener l'ordre dans une ville cherchée à s'en assurer le contrôle. 15.00 3 A communiqueur 7-10 Pour vous Mesdames 5 30 from Winnipeg 8 General Hospital 12 Another world 15.30 3 Match Game	5 Celebrity cooks 8 One life to live 16.00 3 Tattletales U The Forest Rangers 7-10 Patofville 8 Lassie 11-13 Sesame 12 Celebrity dominoes 16.15 4 Dessins animés 16.20 3 Ironside 4 En vacances avec Claudine 5 Mon ami 1-10 Les cadets de la forêt 8 Superman 11 Pour tous: "La grande Javali". — Fr. 1970. Comédie burlesque de P. Clair avec Francis Blanche, Corinne Le Poulain, et les Charlots. — Cinq joueurs de ballon farfelus sont mêlés à une campagne électorale dans un village de Provence 12 Definition 13 Francis aux pays des grands fauves 16.45 5 The friendly giant 17.00 4 Capitaine Scarlet 5 It's your choice 7-10 Thierry la Fronde N.B. 8 Batman 12 It's your move 13 Cinéma de 5 heures: "Le roi pirate". E.-U. 1952. Aventures de S. Salkow avec John Derek, Barbara Rush et Carla Balenda. — Un prince hollandais lutte contre le roi, son frère, allié aux Espagnols. 17.30 3 The Beverly Hillbillies 4 Jinky 5 The partridge family 7-10 Thibaud 8 News Circle (
---	--	--	--	--	---	---	--

VENDREDI 2 JUILLET 1976

CEQ: dernier effort d'entente avant les vacances

par Benoit LAVOIE

Le 30 juin est devenu le chiffre magique pour la négociation des enseignants de la CEQ et du gouvernement. Passé minuit ce soir, il y aura accord global ou on ne reprendra des pourparlers valables qu'après une longue période de vacances.

Dans un effort ultime pour savoir si le gouvernement du Québec était encore prêt à quelques accommodements, les 150 membres de la commission de négociation de la CEQ ont donné hier plein

mandat aux chefs négociateurs d'explorer des hypothèses de règlement possibles, en retournant à la table de négociations.

Cette décision, prise dans un climat de désenchantement, et à une majorité de 96 contre 82, a voulu signifier en clair: que les négociateurs syndicaux élaborent les hypothèses voulues en rencontrant la partie patronale, de façon à savoir si celle-ci veut et peut aller plus loin.

Sinon, et de toute façon, les négociateurs devront revenir

pour tirer un mandat de la Commission de négociation; il ne fait de doute pour personne que si cette dernière "pêche" n'est pas miraculeuse, l'effort sera mis en veilleuse jusqu'après une période légitime de vacances.

En blanc

Selon le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, ce vote signifie que les négociateurs sont allés voir, "de façon désespérée, si Bienvenue est devenu plus qu'un sous-ministre des Finances, s'il a l'intention de donner ce

qu'il faut aux élèves, de mettre fin aux classes surchargées, de procurer des spécialistes, etc."

M. Charbonneau faisait ces commentaires après que le vote serré sur la "pêche" lui ait été contraire. Sur ce point, il a retourné le message que, de toute façon, les délégués de la Centrale de l'enseignement du Québec sont responsables et s'occupent mieux de leur objectif que ne le font les députés du parti au pouvoir, à l'Assemblée nationale.

Après ce mandat "en blanc" donné aux négociateurs syndicaux, ces derniers se sont réunis durant plusieurs heures afin de définir ce que seraient leurs hypothèses, et ils devaient commencer à négocier avec la partie patronale dès minuit hier soir.

Toutefois, des sources patronales indiquaient à ce moment que ces derniers n'a-

vaient pas obtenu de nouveau mandat, malgré une rencontre des chefs négociateurs, dont Richard Drouin, avec le premier ministre Robert Bourassa.

Un front émetté

Dans cet effort ultime de la CEQ, on retrouve tout le malaise d'un affaiblissement graduel du Front commun, alors que les tables établissent progressivement des accords, laissant les quelque 65.000 enseignants de la CEQ seuls devant la volonté de l'Etat patron et législateur.

Du moins les enseignants savent-ils que cet Etat a décidé cette fois de ne pas se servir de son pouvoir législatif pour conclure le contrat collectif, en même temps d'ailleurs que s'érodait l'appui de la base au combat global de la CEQ.

Ce qui ferait schopper la négociation dès le 30 juin, minuit, c'est que les vacances

officielles des enseignants commencent; partant, aucun moyen de pression valable n'est permis avant la reprise des classes en septembre.

D'autre part, le gouvernement n'est pas pressé de dicter des décrets, voulant garder un climat social favorable pour l'été des Jeux. La bataille peut aisément être reconduite.

Il reste à régler à la table des enseignants le point principal de la tâche: s'il y avait possibilité de règlement, dans l'état actuel de la position patronale, les enseignants devraient compromettre un de leurs deux points fondamentaux: le maximum de temps d'enseignement ou le maximum d'élèves par classe.

La Commission de négociation de la CEQ, qui compte des représentants de toutes les régions du Québec, est actuellement en disponibilité pour discuter de toute

"hypothèse" de règlement qui surviendrait à la table de négociations.

En principe, cette commission composée de quelque 150 représentants, devait reprendre ses discussions dès ce matin. Notons que depuis hier, le huis clos habituel de telles assemblées a été délaissé, les membres ne désirant plus et ne pouvant plus élaborer de stratégies secrètes.

Si personne en ce domaine ne parle du rapport des com-

mmissaires enquêteurs sur le conflit scolaire, ces derniers ont tout de même réussi à fixer comme objectif la date du 30 juin. Cela vaut pour les deux parties.

La table de négociations des enseignants se retrouve à la fin du contrat du Front commun, isolée, le reste des négociations ayant été parachevé. Il reste encore certains groupes; mais la politique dite du "front commun" des syndiqués s'est disloquée à la mesure des règlements sectoriels.

Le rapport moral de Pepin est scruté

par J.-Jacques SAMSON

Le dernier rapport moral de M. Marcel Pepin à titre de président de la Confédération

La police n'aurait pas collaboré

(PC) — Un procureur de la Couronne de Montréal, Me Jean-Pierre Bonin, n'aurait pas eu accès aux dossiers de la police pour mener à terme un procès pour fraude à la Société des alcools.

C'est ce qu'a soutenu, hier, à l'Assemblée nationale, l'ex-ministre de la Justice et député d'Outremont, M. Jérôme Choquette.

Le Solliciteur général, M. Fernand Lalonde, a expliqué ne pas être au courant de cette situation et a promis de faire enquête.

Des individus, contre qui des accusations avaient été portées devant les tribunaux, ont été acquittés récemment, faute de preuves.

des Syndicats nationaux (CSN) fait l'objet d'une étude attentive de la part des délégués au congrès de la centrale, actuellement en cours à Québec.

L'attention est surtout retenue en raison de l'importance accordée par le président sortant à la réflexion sur un parti politique de travailleurs.

Les 1.500 délégués au congrès sont divisés en 12 équipes de travail depuis hier pour analyser les rapports du président, des vice-présidents, du secrétaire général, du trésorier, du comité sur la condition féminine, les structures et les statuts et règlements.

Les échanges de la journée d'hier n'ont entraîné aucun débat passionné entre les factions de la CSN. Les délégués ont prouvé d'une pondération inattendue et les termes "unité syndicale", "solidarité dans la lutte" sont revenus les plus souvent.

Les problèmes des défections d'importants syndicats, des suspensions de d'autres ou du fonds de défense professionnelle n'ont été abordés qu'évasivement.

Le congrès se veut en somme, depuis deux jours, un sommet pour consolider les liens qui structurent la centrale. On évitera, selon plusieurs observateurs, les secousses qui pourraient, cette fois, causer un effondrement.

Campagne à la présidence

Les candidats à la succession de M. Pepin sont discrets dans leur approche des délégués. On ne peut parler de véritable "cabale électorale". Ce n'est qu'à compter de 18h, demain, que sera connue la liste officielle des postulants sur laquelle n'apparaissent que les noms de Michel Chartrand, président du Conseil central de Montréal et Norbert Rodrigue, premier vice-président.

En début de soirée hier, la présence sur les rangs, en dernière heure, de M. Jacques Desmarais, chef négociateur de la CSN au sein du Front commun devenait de plus en plus plausible.



jeudi le 1er juillet,
nos quatre magasins
seront fermés
JOUR du CANADA

AVEZ-VOUS UN VIEUX MANTEAU DE FOURRURE ?

Seulement \$300 pour un chic manteau d'hiver doublé de votre vieux manteau de fourrure

Apportez votre vieux manteau de fourrure maintenant et vous aurez votre nouveau manteau à l'automne !

Imaginez votre économie. Il vous en coûterait \$450 et plus pour un tel manteau. Choix de plusieurs modèles nouveaux en tweed, worsted, flus camel hair et aussi en popeline, dans les tons de brun, ton, camel, vert. Venez voir au 2e étage.

\$300



laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

CONFECTION DAMES 2e ETAGE 525-4841 LOCAL 30



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE QUEBEC

AVIS
Jeudi le 1er juillet 1976,
les autobus de la C.T.C.U.Q.
suivront l'horaire habituel du dimanche.

Ô CANADA,
TERRE DU PROGRÈS,
DE L'AVENIR
ET DE LA PAIX...



Soyons fiers d'être canadiens à part entière!
(Fermé jeudi le 1er juillet)

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville, Place Ste-Foy
2 hrs station, gratuit, Parc-Autos
Place de l'Hôtel de Ville

AIMERIEZ-VOUS QUE LE SOLEIL VOUS ACCOMPAGNE AU SOLEIL?

Vous pourrez toujours lire LE SOLEIL Au chalet, dans une roulotte ou un hôtel tranquille si vous nous informez de votre nouvelle adresse-vacances.



LE SOLEIL
390 est, St-Vallier, Québec G1K 7J6

647-3334
ABONNEMENTS DE VACANCES

Pendant les vacances, je désire recevoir mon journal à l'adresse suivante:

NOM _____
ADRESSE _____
DU _____ AU _____
(premier jour) (dernier jour)

ADRESSE ACTUELLE _____

TÉLÉPHONEZ OU REMPLISSEZ CE GOUVERNEMENT AUJOURD'HUI MÊME. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT VOUS ADRESSER À VOTRE REPRÉSENTANT LOCAL.



Liquidation d'été

REDUCTIONS DE 25% 40% 50% ET PLUS A TRAVERS LE MAGASIN!



liberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

50%

SUR MANTEAUX DE PRINTEMPS ET IMPERMEABLES POUR DAMES
VAL. \$37 A \$205

Imperméables en popeline et manteaux de printemps en tweed ou worsted de couleurs variées. 7 à 15, 10 à 16 et 16½ à 24½.

50%

SUR ROBES D'ETE COURTES ET LONGUES POUR DAMES
REG. \$16 A \$120

Comprend robes régulières et robes soleil en coton, chiffon ou polyester de couleurs variées. Manches courtes, longues ou sans manches. 7 à 15 et 10 à 16.

ENSEMBLES 2 PIECES POUR FILLETES
VAL. JUSQU'A \$29 POUR

\$15

Balances de lignes régulières. Choix de plusieurs modèles en fortrel polyester ou coton et polyester de couleurs assorties. 7 à 14.

ENSEMBLES SAFARI POUR GARÇONS
VAL. JUSQU'A \$32 POUR

\$10

Modèle avec 4 poches appliquées, en tissu 100% polyester ou autres mélanges. Marine, brun, gris. 10 à 18.

PANTALONS LAVABLES POUR HOMMES
REG. \$23 POUR

\$12

Tissu 100% polyester, lavez-et-portez. Taille demi-basse. Couleurs unies ton sur ton. 30 à 46.

50%

SUR BOURSES D'ETE POUR DAMES
VALEURS \$8 A \$30

Variété de modèles pour tous les goûts. Fabrication soignée en paille, cuir ou similicuir blanc. Economisez jusqu'à \$15.

50%

SUR COSTUMES DE BAIN ET VETEMENTS DE PLAGE POUR DAMES
REG. \$15 A \$42

Marques réputées. Comprend: costumes de bain 1 et 2 pièces, bikinis, sorties de plage courtes et longues, jupes longues. Tricot Mélanca de couleurs variées. 7 à 15, 10 à 18 et 38 à 44.

2 LOTS DE ROBES POUR FILLETES

Robes longues à manches longues en tissu 100% polyester. 2 modèles au choix. 2 à 6X.

Comprend: ensemble 2 pièces et robes courtes. Modèles, tissus et couleurs variés. 2 à 6X.

VAL. JUSQU'A \$18 SPECIAL VAL. JUSQU'A \$20 SPECIAL

\$10 \$10

25%

SUR T-SHIRTS POUR GARÇONS

\$10

Modèle à manches longues ou courtes avec col rond. Couleurs assorties. 8 à 16.

JEANS WRANGLER POUR HOMMES
REG. \$17 POUR

\$10

Modèle semi-baggy ou coupe française. Denim bleu facile à délayer. 28 à 36.

50%

SUR MANTEAUX DE CUIR ET CUIR BRUT POUR DAMES
VALEURS \$99 A \$240

Modèles longs ou courts avec doublure de satin uni seulement. Noir, brun, tan, bourgogne, beige, gris. 5 à 15 et 10 à 16.

50%

SUR VETEMENTS D'ETE POUR DAMES

Lot comprenant jupes courtes, pantalons, shorts, tubes, halters, blouses et chandails en coton, polyester, voile ou denim. 7 à 15, 10 à 18, 38 à 44 et P.M.G.

COUPE-VENT A LIQUIDER POUR FILLETES

\$2

Modèle en tissu 100% nylon bleu pâle, avec boutons-pression sur devant et 4 poches à fermoir-éclair. 7 à 14.

CHEMISES POUR GARÇONS
REG. \$7 POUR

\$4

Tricot polyester et coton à motifs et couleurs assortis. 8 à 18.

CHEMISES SPORT POUR HOMMES
VAL. JUSQU'A \$18

\$10

Modèle à manches longues en polyester lavable sans repassage. Matifs et couleurs variés. P.M.G.XG.

VESTES DE CUIR POUR DAMES
REG. \$99 SPECIAL

44⁹⁹

Modèle genre "bomber" en cuir véritable brun, tan ou noir. 5 à 13.

2 LOTS DE JUPES POUR DAMES

Jupes longues soigneusement confectionnées en tissu polyester facile d'entretien. Bleu, rose, jaune, vert. 10 à 16.

REG. \$20 A \$28 SPECIAL REG. \$30 A \$45 SPECIAL

\$10 \$16

PANTALONS POUR FILLETES
VAL. JUSQU'A \$9

\$5

Modèle ceinturé ou avec taille élastique. Tissu 100% polyester vert, jaune, bleu pâle, royal. 7 à 14.

PANTALONS POUR GARÇONS
VAL. JUSQU'A \$15

\$8

Tissu 100% polyester gris, brun ou rouge vin. Poches western sur devant. Motifs variés. 8 à 18.

2 LOTS DE GILETS POUR HOMMES

T-shirts à manches courtes de couleurs assorties. P.M.G.

Gilets à manches courtes de couleurs assorties. P.M.G.XG.

VAL. JUSQU'A \$9.95 SPECIAL VAL. JUSQU'A \$11 SPECIAL

\$5 \$9

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS MISEZ JUSTE! LA CAGNOTTE VAUT \$700 CETTE SEMAINE! UN GAGNANT CHAQUE SEMAINE - ATTRIBUTION LE SAMEDI A 4H. - UN COUPON AVEC CHAQUE ACHAT



Un ouvrier soudeait, hier, des barricades anti-émeutes en prévision d'une manifestation de producteurs laitiers ontariens prévue pour aujourd'hui. Cette précaution extraordinaire fait suite à une manifestation violente de producteurs laitiers québécois le mois dernier.

Ottawa doit annoncer aujourd'hui sa nouvelle politique laitière

OTTAWA (PC) — Après trois mois de protestations et de manifestations par des cultivateurs en colère, le gouvernement fédéral doit annoncer, aujourd'hui, dans sa politique laitière, des changements qui devraient accorder une plus grande liberté financière aux producteurs.

Ces changements visent à régler les problèmes de surproduction chez des producteurs qui ont subi des réductions de revenu à cause de l'ordre d'abaisser, pour cette année, de 18 pour cent la production du lait industriel qui sert à fabriquer du beur-

re, du lait en poudre et du fromage.

L'opposition soutenue qui accueille cette politique, annoncée en avril, a surtout porté sur l'adjudication de quotas réduits, telle qu'administrée par les provinces.

En vertu des changements, les provinces n'auront plus à surveiller de près la production mensuelle de lait, permettant ainsi à chaque producteur en difficultés financières de hausser provisoirement sa production.

Les modifications, qui attendaient, mardi, l'approba-

tion finale du ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, actuellement hors d'Ottawa, ont été favorisées par des statistiques révélant que la production pour avril,

mai et juin avait diminué en accord avec les réductions.

Les producteurs de l'Ontario avaient organisé, pour hier, une manifestation sur la

colline parlementaire. Plus de 2.000 cultivateurs, certains venant du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, devaient se rendre à Ottawa.

La publicité vous informe

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

Couvre-plancher J. J. Ltée
101 EST, ST-JOSEPH (coin St-Anselme) Tél. 522-2305
Stationnement en arrière

VENTE

PRELART COUSSINE
\$1.95
v.c.
Rég. \$4.75 v.c.
(Légères imperfections)

PRELART SANS CIRAGE \$5.95
v.c.
Rég. \$12.75 v.c.
(Légères imperfections)

PRELART SEMI-COMMERCIAL \$3.95
v.c.
Rég. \$8.75 v.c.
(Légères imperfections)

TAPIS 100% NYLON \$5.95
v.c.
Rég. \$9.95 v.c.

PROFITEZ DE VOTRE DEMENAGEMENT POUR ECONOMISER...

TUILES AUTOCOLLANTES ARMSTRONG .35

Grand choix de TAPISSERIE

SPECIAUX PRELARTS POUR CHALEY \$2.50
v.c.

Armstrong

Nous avons aussi l'assortiment complet des réputés préloris

Trudeau estime que les Canadiens continueront de travailler pour le Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau s'est dit confiant que les Canadiens poursuivront les efforts de leurs prédécesseurs qui ont fait du Canada "une terre de liberté, de paix et d'abondance, un pays comblé comme il en est bien peu dans le monde actuel".

Dans son message à l'occasion du 1er juillet, qui marque le 109e anniversaire de la Confédération canadienne, le premier ministre s'est dit assuré que les Canadiens possèdent les qualités de cœur et d'esprit essentielles à aider l'humanité à régler les graves problèmes avec lesquels elle est aux prises.

"Que la Confédération ait prospéré en dépit des difficultés est un tribut à nos ancêtres, à leur tenacité et à

leur courage, à leur résolution et à leur foi.

"Ce sont ces qualités qui, aux temps héroïques, ont permis aux pionniers canadiens de surmonter les formidables obstacles que leur opposait la nature et de faire d'une contrée sauvage un pays.

"Et de ces mêmes qualités il nous faut faire preuve aujourd'hui, alors qu'il s'agit non pas tant de maîtriser la nature, mais de nous maîtriser nous-mêmes; non pas de forger les institutions pour réaliser l'unité, mais de nous employer à rendre efficaces celles qui sont en place.

"Jadis, c'est la nature qui nous menaçait, aujourd'hui, c'est nous qui la menaçons.



Montréal 1976

Pour une fois que c'est chez nous... les Olympiques!

Achetez vos billets pour le handball... aujourd'hui!

Ne manquez pas les matches de handball qui se tiendront au PEPS de l'université Laval. Vous pourrez acheter vos billets au magasin Eaton du centre commercial Place Ste-Foy.



HANDBALL PEPS, université Laval

Date	Heure	Équipes
Dimanche 18 juillet	19 h 00-22 h 00	Yougoslavie/Canada (hon.mes) Tchécoslovaquie/États-Unis (hommes)
Mardi 20 juillet	17 h 30-22 h 00	U.R.S.S./Canada (femmes) Roumanie/États-Unis (hommes) Yougoslavie/Danemark (hommes)
Judi 22 juillet	17 h 30-22 h 00	R.D.A./Continent (femmes) Rép. Féd. d'Allemagne/Canada (hommes) Pologne/Tchécoslovaquie (hommes)
Samedi 24 juillet	17 h 30-22 h 00	Roumanie/Continent (femmes) Hongrie/Tunisie (hommes) Rép. Féd. d'Allemagne/U.R.S.S. (hommes)
Lundi 26 juillet	17 h 30-22 h 00	R.D.A./Hongrie (femmes) Japon/Canada (hommes) Roumanie/Pologne (hommes)

Toute vente ferme. Les billets doivent être payés comptant ou être portés à votre compte Eaton au moment où vous les achetez.
Désolés, pas de commandes postales ou téléphoniques.

EATON

Faut pas manquer ça!

Venant de Manic 3
VENTE LIQUIDATION

Pour chalet, camp d'été, club de pêche etc.

1000 lits et matelas à ressorts grandeur 30 X 72	\$19.95 prix
1500 oreillers de plumes	\$1.50 chacun
1500 couvertes de laine	\$3.00 chacune
200 bancs patte pliante	\$5.00 chacun

Endroit
Bordeleau enchanteur
70 boul. l'Ornière, Neuchâtel, Qué.
Tél.: 843-1343

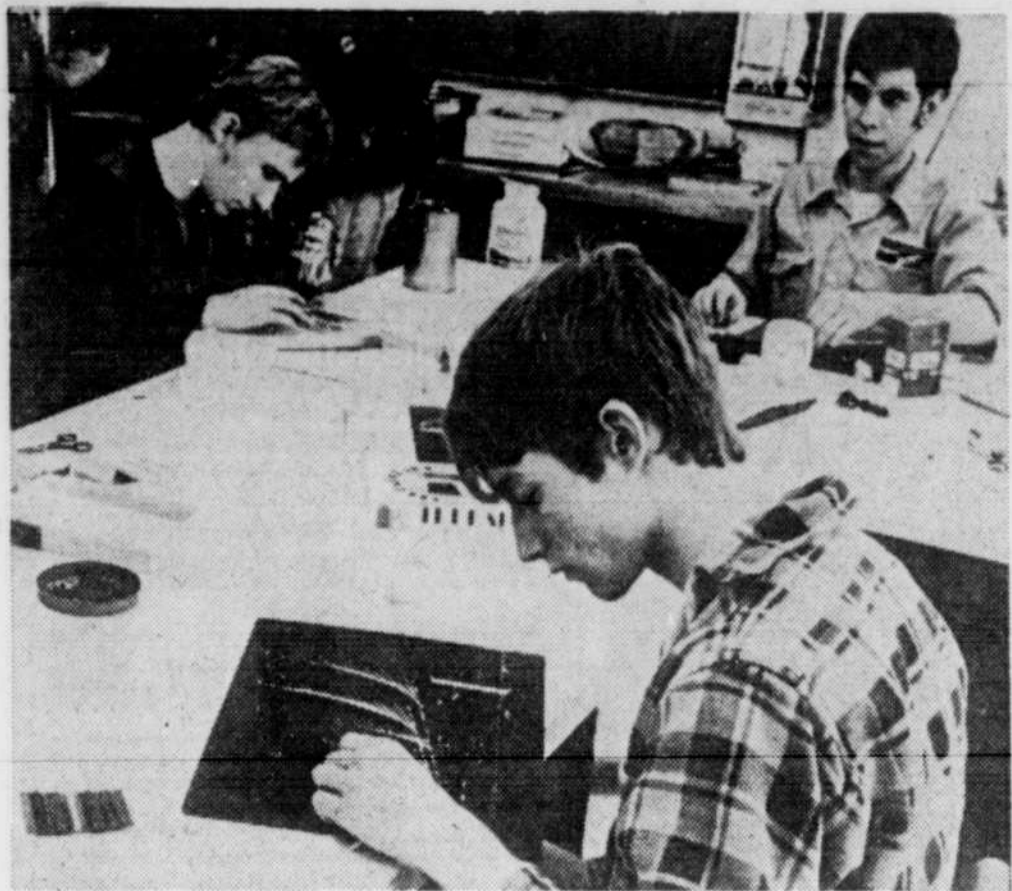
PRIX CONTRE L'INFLATION
VIENS FAIRE UN TOUR

623-5475 GROS ET DÉTAIL

SPÉCIALITÉ CONGÉLATEUR

POULET (UTILITE) 6 A 6 LB	.59
ROTI DE PALETTE	.49
ROTI COTES CROISEES	.79
STEAK DE RONDE	.93
STEAK HACHE MAIGRE	.89
VEAU ROULE	.95
CUISSES DE POULET	.89
COTELETTES DE PORC	1.59
BACON	1.24
AMATEURS DE FONDUES ET CHARCOAL	
T-BONE ou RIB STEAK	1.49
CLUB STEAK ou SPENCER	1.99
BROCHETTE	2.29
DERRIERE	.85
1/2 BOEUF	.73
RONDE BOEUF 60 LB ET PLUS	.79
LARD SALE ENTRELARDE	1.39
JAMBON COTTAGE	1.39

LA BOUCHERIE DENYS ET ROBERT INC.
56, DES ORMES
LIVRAISON GRATUITE



Des jeunes font de l'artisanat à la résidence Spera, un centre de réhabilitation situé à St-Grégoire, dans le comté de Nicolet.

Refuge pour jeunes victimes de la drogue et de l'alcool

ST-GREGOIRE (PC) — Biotie dans la campagne, loin du bruit et de l'agitation de Montréal, la résidence Spera offre un refuge aux jeunes gens victimes de la drogue ou de l'alcool.

Ce centre de traitement, fondé en 1971 et situé dans une ferme près de la petite ville de St-Grégoire, à 25 milles au sud-ouest de Montréal, a contribué à redresser la vie des nombreux jeunes gens qui y sont passés. Sur les 112 jeunes qui ont complété les programmes volontaires de six mois ou d'un an, 12 seulement sont retournés au crime ou aux drogues.

Un des pensionnaires, un ancien cambrioleur et trafiquant de drogues âgé de 18 ans, déclare que quand il est arrivé à la ferme, il ne savait pas ce qu'il allait faire de son temps, sans alcool et sans drogue. "Mais maintenant je suis toujours occupé, et j'aime ça. J'entretiens ma chambre, je ramasse et nettoie les oeufs, et je parle aux membres du personnel et aux autres jeunes qui sont ici".

Spera a été fondée par le Dr Norman Eade, âgé de 47 ans, en collaboration avec quelques-uns de ses collègues au Montreal Children's Hospital.

Le Dr Eade, professeur de pédiatrie et de pharmacologie, déclare que la ferme devait initialement être un centre de traitement pour les toxicomanes, mais ceux qui ont mis le programme sur

le pied se sont rendu compte depuis que les drogues sont rarement à la racine du problème.

"La dépendance envers les drogues n'est qu'un symptôme d'autres problèmes: difficultés scolaires, problèmes familiaux, etc.", dit le Dr Eade. Nous commençons par nous occuper de cette dépendance, mais ensuite il faut corriger les autres problèmes".

Mary, âgée de 18 ans, se piquait autrefois à l'héroïne et se livrait à la prostitution. A partir de l'âge de 12 ans, elle vivait seule et n'allait plus à l'école. Elle avait été en prison une fois pour assaut sur un policier. Après avoir passé un an à la ferme, elle a cessé de prendre des drogues et est retournée à l'école. Maintenant, elle est infirmière bénévole dans un hôpital de Toronto.

Réseau communautaire

Spera est un modèle de l'"environnement normal" recommandé dans un rapport portant sur les centres de détention juvénile au Québec, publié en février dernier. Le rapport était fondé sur une étude d'un des 73 centres de détention juvénile de la province, par un comité de neuf membres dirigé par M. Manuel Batshaw.

Il recommandait également qu'on établisse un réseau de services communautaires comme solution de rechange aux centres de détention et aux centres à sécurité maximum. Ce réseau devrait avoir

pour objectifs "la diversité, la nouveauté et la flexibilité".

Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, a déclaré que le gouvernement s'efforçait d'établir un réseau de ce genre. Des décisions ont déjà été prises pour limiter l'usage des centres à sécurité maximum, en offrant comme remplacement des auberges de jeunesse, des foyers nourriciers, des foyers de groupe et des programmes communautaires de réhabilitation, a indiqué M. Forget.

Le Dr Eade déclare cependant qu'il a essayé en vain d'obtenir une subvention gouvernementale pour Spera. Une campagne de souscription a été lancée. "C'est tellement absurde, dit-il. Si nous devions fermer par manque de fonds, la plupart de ces jeunes aboutiraient dans des centres de détention ou en prison, il en coûterait au gouvernement de \$10,000 à \$15,000 pour les entretenir. Ici, pour seulement \$2,000 par jeune, non seulement nous pouvons les garder mais nous pouvons en même temps transformer leur vie", dit-il.

LEÇON D'ESSAI GRATUIT DE VALENTINO TOI!
Qu'est-ce que les autres pensent lorsqu'ils te voient danser?
Permis Min. Educ. 669536

L'indice du prix des aliments a monté de 0,5 pour cent en un mois

OTTAWA (PC) — De la mi-mai à la mi-juin, l'indice du prix des aliments a progressé de 0,5 pour cent pour une augmentation annuelle de quatre pour cent, a indiqué la Commission de lutte à l'inflation.

La moyenne du coût d'un panier de provisions pour une famille de quatre personnes s'établit ainsi à \$43,14 à travers les principaux centres urbains au pays, avec un maximum de \$47,87 à Saint-Jean, T.-N., et un minimum de \$40,99 à Québec.

Cette hausse de 0,5 pour cent se compare à l'augmentation de 0,8 pour cent enregistrée pendant la période correspondante se terminant à la mi-mai.

La commission souligne que la progression des prix des produits alimentaires au cours des premiers jours de juin est attribuable à des facteurs saisonniers, comme dans le cas des fruits et légumes frais, ainsi qu'à des influences étrangères, comme dans le cas du café.

Elle note par ailleurs que ces augmentations ont été partiellement compensées par la réduction du prix des oeufs et du sucre.

Au chapitre des viandes, le prix de détail du boeuf s'est maintenu durant le mois observé, pour une diminution de 4,1 pour cent par rapport à l'an dernier, tandis que le prix du porc diminuait légèrement, mais est demeuré supérieur de 8,3 pour cent à celui d'un an plus tôt.

Les produits laitiers ont par ailleurs enregistré une hausse de 0,7 pour cent, en raison notamment de la hausse des prix du fromage et de la montée de prix de la crème glacée au Québec. Sur une base annuelle, le prix des produits laitiers est supérieur de 2,7 pour cent à l'an dernier.

Le prix des oeufs d'autre part baissé de 1,5 pour cent, mais continue toutefois de se maintenir à un niveau 30 pour cent plus élevé à celui de l'an dernier.

Le prix de la volaille est de 0,4 pour cent supérieur à un mois plus tôt, pour une hausse annuelle de 10,9 pour cent.

On n'enregistre par ailleurs que peu de changement concernant les céréales et les produits de boulangerie, qui marquent une avance de 1,9 pour cent sur une base annuelle.

L'indice du prix des huiles et des matières grasses a par ailleurs monté de 0,4 pour cent pour une baisse de 12,7 pour cent sur une base annuelle.

Quant au prix des fruits frais, il a augmenté de 0,5 pour cent, pour une hausse annuelle de 4,1 pour cent. Le prix des légumes est par ailleurs supérieur de quatre pour

cent par rapport au mois précédent, soit une augmentation annuelle de 24,3 pour cent.

C'est une hausse substantielle du prix du café qui par ailleurs a provoqué une augmentation de l'indice du prix des boissons; celui-ci a augmenté de 4,1 pour cent, pour une augmentation de 21,1 pour cent sur une base annuelle.

Compagnies condamnées pour usage de publicité trompeuse

par Monique PAYEUR

Une amende de \$1,000 devra être versée par le Servacar de Charlesbourg pour avoir contrevenu à la loi canadienne sur la publicité trompeuse.

Servacar Ltée, une filiale de la compagnie Esso, administre le Centre de service Esso, sis au coin de la lière Avenue et de la rue des Lilas, à Charlesbourg.

La décision a été rendue par le juge Gilles Lahaie, à la suite d'une plainte déposée par la division de la publicité trompeuse du ministère fédéral de la Consommation.

Le Centre de service Esso a trompé le consommateur en annonçant un lavage d'auto gratuit avec l'achat de \$6 ou plus d'essence, entre le premier octobre et le 22 novembre 1975.

Pour obtenir ce lavage gratuit, le client était dirigé vers l'arrière du Centre de service où était fait le plein de la voiture à être lavée.

A l'avant de la station-service, l'essence était offerte à 74,9 cents le gallon plus 50 cents pour le lavage, et à l'arrière, vendue 78,9 cents le gallon.

Le ministère fédéral de la Consommation a obtenu copie du jugement la semaine dernière. L'avocat Denis Gingras de Québec représentait la Couronne.

Poisson avarié

Deux poissonniers de Saint-Hyacinthe et un éleveur de visons de Saint-Thomas d'Aquin ont récemment été condamnés à \$500 d'amende chacun pour avoir eu en leur possession du poisson impropre à la consommation dans le but de le vendre.

Le ministère de l'Agriculture rappelle que des inspecteurs d'aliments avaient saisi l'automne dernier 1,400 livres de poisson avarié dans les congélateurs de M. Jacques Wilson, de Saint-Thomas. Le poisson provenait du Japon et avait été confisqué aux États-Unis parce qu'impropre à la consommation humaine. Il avait alors été importé en Canada pour servir à l'alimentation animale. M. Wilson avait acheté le poisson qu'il avait ensuite revendu à MM. Wilfrid et Normand Gagné qui exploitent une poissonnerie à Saint-Hyacinthe.

M. Gagné a signé une déclaration dans laquelle il a admis avoir acheté 1,000 livres de poisson en 1974 et 1,500 livres entre les mois de mai et de décembre 1975 et M. Wilson a révélé avoir averti les deux poissonniers que ce poisson était impropre à la consommation humaine.

Le ministère de l'Agriculture annonce que nombre de poursuites intentées dans des cas semblables

connaîtront leur dénouement sous peu.

A Toronto

Loblaws Co. Ltd a été condamnée à \$1,000 d'amende pour l'étiquetage inexact d'un paquet de cotelettes de porc.

Les témoignages entendus par le juge Charles Opper, de la cour provinciale, ont révélé que l'emballage portait la mention "cotelettes de porc, coupe du milieu", au prix de \$1,78 la livre. Toutefois, deux des sept cotelettes étaient meilleur marché et moins tendres, du type de celles qui se détaillent à \$1,58 la livre.

La compagnie Loblaws a été condamnée en vertu de la Loi de consommation sur l'emballage et l'étiquetage, une loi fédérale prévoyant une amende maximum de \$5,000. La compagnie avait plaidé non coupable pour cette infraction commise dans un magasin du Toronto métropolitain.

Steinberg's

Steinberg's Ltd devra payer des amendes au total de \$4,000 pour de l'étiquetage trompeur dans un magasin de Miracle Food Mart à Toronto. La compagnie a été condamnée à ces amendes en cour provinciale à Toronto. Elle s'était reconnue coupable de quatre accusations d'étiquetage trompeur de viandes.

Effacez l'outrage des ans

Lorsque les minuscules cellules situées au-dessous de la surface de la peau se dessèchent avec l'âge, elles rétrécissent et des rides apparaissent. Mais maintenant, en appliquant 2nd Début avec CEF deux fois par jour, vous pouvez réhydrater ces cellules et aider ainsi à effacer vos rides et à empêcher de nouvelles rides d'apparaître. En effet, 2nd Début est l'antirides le plus efficace qui soit. Maintenant, CEF vous est offert dans 2nd Début, une lotion disponible en deux concentrations — avec CEF 600 et 1200 — en vente dans les pharmacies et les grands magasins. Les deux concentrations de 2nd Début sont vendues avec la garantie suivante: au bout de 10 jours, la peau de votre visage semblera avoir rajeuni de plusieurs années, sinon votre argent vous sera remboursé! Donc, sans aucun risque, choisissez la lotion 2nd Début qui vous convient le mieux.

Offre spéciale de présentation
Pour vous en convaincre, demandez un format d'essai de 2nd Début avec CEF 600 en envoyant \$0,25, accompagnés de cette annonce, à 2nd, Service FR-6, Acton, Ontario. Limite d'un échantillon par personne. (ANN.)

Tout pour la décoration au foyer

10%

D'ESCOMPTE SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE.

TAPISSERIE
de marques connues

Décor de la Capitale enr.

MAIL ST-ROCH
TEL.: 524-5332

NOTRE SEULE GRANDE VENTE

DANS L'ANNEE ET C'EST EN JUILLET QU'ON LA FAIT!

10-25%

sur orgues Hammond
Solina et Yamaha
Pianos Yamaha, Lesage et Willis

Studio Willis Inc.

2 magasins pour mieux vous servir
7 EST, RUE ST-VALLIER - 529-2517
PLACE FLEUR DE LYS - 529-0767

avis légaux • appels d'offres • soumissions

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Solaire
"DE L'ELAN"
Aux Contribuables de la sudite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Directeur général de la sudite municipalité, QUE, lors de son assemblée régulière du 2 juin 1976, les commissaires de la Commission Solaire "DE L'ELAN" ont adopté une résolution portant le numéro 12.06, 75-78, concernant le financement à long terme du budget d'immobilisations au montant de \$41.000 pour les années 76-77 au moyen d'obligations à un taux d'intérêt de 8 pour cent (8%) l'an et devant être amorties en une période de dix (10) ans.

Les obligations représentant le capital seront émises en valeur nominale de \$100 ou de multiples de \$100. La date d'émission des obligations est fixée au 1er janvier 1977. Toute personne intéressée peut obtenir de plus amples informations aux bureaux de la Commission Solaire "DE L'ELAN", de Saint-Lazare, Bellechasse.

Téléphone: 883-3378 - 3379.
Heures: Entre 9 h 00 et 11 h 30 A.M. et de 12 h 30 P.M. à 16 h 00 P.M.
DONNE à SAINT-LAZARE, le vingt-deuxième jour de juin mil neuf cent soixante-seize (76).
Alexandra d'Assous,
Directeur général.

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
BFC Valcartier (Québec)
Projet: (a) Recouvrir les toits de différents bâtiments. Dossier: VR 66610 et VR 667 10.
(b) Réparer lieux pavés. Dossier: VR 669 10.
Dossier: VR 669 10.
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est), le mardi 10 août 1976, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Avis est par les présentes donné que Dame Yvette Mercier LeBlanc, maîtresse de maison demeurant à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, en sa qualité de tutrice à sa fille Mademoiselle Lise LeBlanc en vertu d'un jugement rendu en Cour Supérieure du District de Bonaventure le 16 février 1976 dans la cause portant le numéro 105-14-00016-76 des dossiers de ladite Cour a accepté sous bénéfice d'inventaire pour et au nom de sa pupille la succession de feu Monsieur Valmore LeBlanc décédé sans avoir laissé de testament le 9 septembre 1975, aux termes d'un acte reçu devant Me Michel-A. Charland, notaire à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, le 21 avril 1976 et enregistré dans la division d'enregistrement de Bonaventure No 2, à Carleton, le 22 avril 1976 sous le numéro 37.262.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Michel-A. Charland, notaire le 11 mars 1976 et peut-être consulté à son bureau dans l'Edifice de la Banque Canadienne Nationale à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

DONNE à Carleton ce vingt et unième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-seize.
Me Michel-A. Charland,
notaire, procureur

AVIS PUBLIC
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
DIVISION DE LA VOIE PUBLIQUE ET ENLEVEMENT DES ORDURES
Les contribuables de la Ville de Québec sont priés de noter qu'il n'y aura pas de service d'enlèvement des ordures JEUDI LE 1er JUILLET 1976 (JOUR DU CANADA), dans tous les districts de la Ville. Le service est reporté au LUNDI LE 5, JUILLET 1976.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
PIERRE-F. COTE, Avocat

AVIS PUBLIC
SERVICE DE L'AQUEDUC
Avis public est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Devis et appel d'offres pour la pose et fourniture des conduites d'aqueduc et d'égoûts et la construction de l'infrastructure de rues dans le développement domiciliaire Terrasse St-Jacques, district Neufchâtel, et pour la pose et fourniture des conduites d'aqueduc et d'égoûts dans le développement domiciliaire J.A. Boivin, Phase III, district Charlesbourg-Ouest, Ville de Québec".

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mardi, le 13 juillet 1976, à 11:00 heures a.m. (heure avancée de l'est). Le bureau du Greffier est fermé entre 12:00 et 14:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les devis et formule de soumissions en s'adressant au secrétariat du Service de l'Aqueduc, 1125, de la Canardière, Québec.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Dépôt de soumission exigé: chèque certifié au montant de \$30,000 ou un cautionnement de garantie (bid bond).

LE GREFFIER DE LA VILLE
PIERRE-F. COTE, AVOCAT
QUÉBEC, ce 23 juin 1976.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU

APPEL D'OFFRES
No 724
DEPARTEMENT D'ACTIVITES PHYSIQUES
Fourniture et installation de:
1) Deux (2) laveuses essoreuses Milnord, 35 litres, ou l'équivalent.
2) Deux (2) sècheurs, 30 litres, HOYT, Windsor II, ou l'équivalent.
3) Un (1) nettoyeur à sec (dry cleaner) Fedler, 10 litres, ou l'équivalent.
4) Une (1) essoreuse (Bock Extractor) Model 506, 208 vplh, ou l'équivalent.

Livraison à 1300, 8ème Avenue.
Indiquer la garantie offerte pour chaque appareil.
Indiquer la période de service pour chaque appareil.
Indiquer le coût annuel d'un contrat de service pour chaque appareil.
Inclure illustration, lorsque la chose est possible.

Adressez votre soumission, sous pli cacheté, au plus tard le 20 juillet 1976, à 16h.00, à l'adresse suivante, en indiquant sur l'enveloppe le numéro 724.

CEGEP de Limoilou, a/s Département de l'Approvisionnement, 1300, 8ème Avenue Québec, Qué.
Case Postale 1400 G1K 7H3

Paul-Eugène Jobin,
Coordonnateur du Secteur de l'Approvisionnement
Québec, le 28 juin 1976

AVIS
A compter d'aujourd'hui, je ne me tiens pas responsable de dettes contractées par toute autre personne que moi-même.

Signé: Marcel Lévesque
99, Johnny-Parent
Neufchâtel, P.Q.

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
Projet: Construire une échelle de sauvetage en fer FRSU, Québec (Québec)
Dossier: VR 694 10
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est), le mardi 10 août 1976 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$25 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

AVIS PUBLIC
Avis est par les présentes donné que Monsieur Yvon-B. LeBlanc, opérateur de machinerie lourde demeurant à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, en sa qualité de curateur aux biens de Monsieur Réginald LeBlanc, absent en vertu d'un jugement rendu en Cour Supérieure du District de Bonaventure le 16 février 1976 dans la cause portant le numéro 105-14-00016-76 des dossiers de ladite Cour a accepté sous bénéfice d'inventaire pour et au nom dudit Réginald LeBlanc la succession de feu Monsieur Valmore LeBlanc décédé sans avoir laissé de testament le 9 septembre 1975, aux termes d'un acte reçu devant Me Michel-A. Charland, notaire à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, le 25 mai 1976 et enregistré dans la division d'enregistrement de Bonaventure No 2, à Carleton, le 27 mai 1976 sous le numéro 37.409.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Michel-A. Charland, notaire le 11 mars 1976 et peut-être consulté à son bureau dans l'Edifice de la Banque Canadienne Nationale à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

DONNE à Carleton ce vingt et unième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-seize.
Me Michel-A. Charland,
notaire, procureur

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
Projet: (a) Recouvrir les toits de différents bâtiments. Dossier: VR 66610 et VR 667 10.
(b) Réparer lieux pavés. Dossier: VR 669 10.
Dossier: VR 669 10.
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est), le mardi 10 août 1976, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
Projet: (a) Recouvrir les toits de différents bâtiments. Dossier: VR 66610 et VR 667 10.
(b) Réparer lieux pavés. Dossier: VR 669 10.
Dossier: VR 669 10.
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est), le mardi 10 août 1976, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Avis est par les présentes donné que Monsieur Yvon-B. LeBlanc, opérateur de machinerie lourde demeurant à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, en sa qualité de curateur aux biens de Monsieur Réginald LeBlanc, absent en vertu d'un jugement rendu en Cour Supérieure du District de Bonaventure le 16 février 1976 dans la cause portant le numéro 105-14-00016-76 des dossiers de ladite Cour a accepté sous bénéfice d'inventaire pour et au nom dudit Réginald LeBlanc la succession de feu Monsieur Valmore LeBlanc décédé sans avoir laissé de testament le 9 septembre 1975, aux termes d'un acte reçu devant Me Michel-A. Charland, notaire à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, le 25 mai 1976 et enregistré dans la division d'enregistrement de Bonaventure No 2, à Carleton, le 27 mai 1976 sous le numéro 37.409.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Michel-A. Charland, notaire le 11 mars 1976 et peut-être consulté à son bureau dans l'Edifice de la Banque Canadienne Nationale à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

DONNE à Carleton ce vingt et unième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-seize.
Me Michel-A. Charland,
notaire, procureur

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
Projet: Construire une échelle de sauvetage en fer FRSU, Québec (Québec)
Dossier: VR 694 10
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est), le mardi 10 août 1976 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$25 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

AVIS PUBLIC
Avis est par les présentes donné que Monsieur Yvon-B. LeBlanc, opérateur de machinerie lourde demeurant à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, en sa qualité de curateur aux biens de Monsieur Réginald LeBlanc, absent en vertu d'un jugement rendu en Cour Supérieure du District de Bonaventure le 16 février 1976 dans la cause portant le numéro 105-14-00016-76 des dossiers de ladite Cour a accepté sous bénéfice d'inventaire pour et au nom dudit Réginald LeBlanc la succession de feu Monsieur Valmore LeBlanc décédé sans avoir laissé de testament le 9 septembre 1975, aux termes d'un acte reçu devant Me Michel-A. Charland, notaire à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec, le 25 mai 1976 et enregistré dans la division d'enregistrement de Bonaventure No 2, à Carleton, le 27 mai 1976 sous le numéro 37.409.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Me Michel-A. Charland, notaire le 11 mars 1976 et peut-être consulté à son bureau dans l'Edifice de la Banque Canadienne Nationale à Carleton, comté de Bonaventure, Province de Québec.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

DONNE à Carleton ce vingt et unième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-seize.
Me Michel-A. Charland,
notaire, procureur

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
Projet: (a) Recouvrir les toits de différents bâtiments. Dossier: VR 66610 et VR 667 10.
(b) Réparer lieux pavés. Dossier: VR 669 10.
Dossier: VR 669 10.
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est), le mardi 10 août 1976, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE
Projet: (a) Recouvrir les toits de différents bâtiments. Dossier: VR 66610 et VR 667 10.
(b) Réparer lieux pavés. Dossier: VR 669 10.
Dossier: VR 669 10.
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure avancée de l'est), le mardi 10 août 1976, des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire,
6e étage, Edifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario),
K1A 0K3.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

AVIS PUBLIC
Troisième publication
Le requérant (Albert Lagacé) demande l'autorisation de remorquer avec son tracteur, les remorques vidées ou chargées des firmes Cabano Transport Ltée et Amédée Cayer Transport Inc. d'après leur permis 4541V selon les clauses C D E F G et 7041V.
Toute opposition devra être parvenue dans les quatre (4) jours qui suivront la date de la première publication dans ce journal.

Albert Lagacé,
29A, Chauvaillie,
Rivière-du-Loup, Qué.

VILLE DE BEAUPORT

AVIS PUBLIC
AUX ELECTEURS MUNICIPAUX, PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES INSCRITS LE 17 MAI 1976, AU ROLE D'EVALUATION A L'EGARD D'UN IMMEUBLE, COMME PROPRIETAIRES ET SUR LA LISTE ELECTORALE, COMME LOCATAIRE, A L'EGARD DES MEMES IMMEUBLES SITUES DANS LE SECTEUR DE LA VILLE DE CHARLEBOURG TEL QUE CI-DESSOUS DÉCRIT.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beauport:

- Que lors d'une assemblée spéciale du conseil municipal de la Ville de Beauport tenue le dix-sept (17) mai 1976, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 76-029 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Charlebourg à celui du territoire de la Ville de Beauport étant délimité comme suit:
 - "Un territoire de figure triangulaire faisant partie du cadastre pour la paroisse de Charlebourg et compris dans les limites suivantes, à savoir: Partant du coin nord du lot 725 de la vers le sud-est, la limite nord-est du lot originaire 725 sur une distance de neuf cent trente et un pieds et neuf dixièmes (931 p. 9/10); vers le nord-ouest, la limite nord-est du boulevard Loiret projeté sur une distance de neuf cent quatre-vingt-seize pieds (996 p.), jusqu'à son intersection avec la limite nord-ouest des lots 726 et 735; vers le nord-est cette dernière ligne jusqu'au point de départ."
- Que lors d'une assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Charlebourg, tenue le sept (7) juin 1976 le conseil municipal de cette ville a approuvé en vertu de la résolution numéro 76-18, 955 le dit règlement numéro 76-029 de la Ville de Beauport.
- Que les électeurs ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens, à la date du 17 mai 1976 ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 209 de la loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations peuvent demander que le règlement numéro 76-029 fasse l'objet d'un scrutin selon les articles 209 à 410 de la même loi.
- Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 209a à 209d de la loi des cités et villes, et que le règlement numéro 76-029 fasse l'objet d'un scrutin écrit, est de 2 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville de Beauport aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement au bureau de la Ville de Charlebourg.
- Que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 4 août 1976, dans la salle de la Ville de Beauport, au conseil de la Ville de Charlebourg, située au 7575, boulevard Henri-Bourassa, Charlebourg, à dix-neuf heures et dix minutes (19h.10).

Donné à Beauport ce 28 juin 1976
1re publication le 30 juin 1976

Le Greffier de la Ville
(JACQUES SIMONEAU, s.m.a.)

APPEL D'OFFRES
Propriétaire: Corporation Municipale de Nouvelle, C.P. 68, Nouvelle, C.É. Bonaventure, P.Q.
Architecte: Germain Chabot, 281 Chemin Ste-Foy, Québec C. G. R. 175
Ingénieurs en structure: Halliwell & Asselin, 285 Chemin Ste-Foy, Québec C. G. R. 175
Ingénieur en mécanique: Jean-Marc Arsal, 3070 Ch. des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, P.Q.
Ingénieur en électricité: 3070 Ch. des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, P.Q.
Ingénieurs en aménagement: Halliwell & Asselin, 285 Chemin Ste-Foy, Québec C. G. R. 175

La Corporation Municipale de Nouvelle, propriétaire, demande des soumissions pour la construction du poste d'incendie de Nouvelle, au bureau de la Corporation Municipale de Nouvelle, C.P. 68, Nouvelle, comté de Bonaventure. (Bureau du secrétaire-trésorier.)

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du Propriétaire ou de l'Architecte, contre un dépôt de cent dollars (\$100) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de neuf mille dollars (\$9,000) à l'ordre du Propriétaire, corporation municipale de Nouvelle, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de trente jours (30) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la corporation municipale de Nouvelle (bureau du secrétaire-trésorier), jusqu'à 18:00 heures, heure en vigueur localement, le 16e jour du mois de juillet 1976, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'Entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessus mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPECIALITES

Plomberie	Electricité et chauffage	VENTILATION
\$250	\$1,500	\$400

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Eugène Stelcher,
Secrétaire-trésorier

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS
Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

Nom	Adresse	Catégorie
COMTE DE TASCHEREAU ARCHAMBAULT, Paul	7, rue de l'Union, Place Royale, Québec (ville).	(2) Restaurants avec danse & oeuvres musicales. (Annulation de (2) Bars existants avec danse).
DEBLOIS, Gilles	379, rue St-Paul, Québec (ville).	Bar avec danse & spectacles
COMTE DE JEAN-TALON CLOUTIER, Yves	570, Grande-Allée, Québec (ville).	(1) Restaurant, (1) Bar Extension de (1) Bar dans le Restaurant de 4.00 p.m. à 3.00 a.m. selon l'article 12.06
COMTE DE CHAUVEAU DESJARDINS, Renald	Aéroport de Québec, (Quartier Laurentien), Ste-Foy (ville).	Permis additionnel de restaurant pour 45 personnes. Permis additionnel de Bar pour 350 personnes
COMTE DE LEVIS STE-CROIX, Jacques	130, rue St-Laurent, Lévis (cité).	Epicerie
ROBIN, Lucien	26, rue (suite à une vente) St-Philippe-Ruel, Lauzon (cité).	Epicerie
COMTE DE LOBINIERE MERCIER, Henri-Paul	Manoir des Erables Princip., 62, rue Principale, St-Aspperville (village).	Permis de Réceptions (Annulation de (1) permis de Restaurant, (dans Hôtel).

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours de présent avis au:

SECRETARIE GENERAL
Case Postale 190, Station 8, Québec 2, Qué.
G1K 7A6

COMMISSION REGIONALE CHAUDIERE
Par: Rosale Jacques, Secrétaire général.

APPEL D'OFFRES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, ministère des Travaux publics, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus postal, Québec G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE
Appel d'Offres numéro 76Q-046P - Améliorations portuaires, ILE D'ENTREE, Iles de la Madeleine comté Bonaventure (Québec)

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de poste de Cap-aux-Meules et Ile d'Entrée (Québec) ainsi qu'aux bureaux des Associations des constructeurs de Québec, Montréal et Rimouski (Québec).

Date limite: le 4 août 1976
Dépôt: \$100

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 375, rue Verdun, Québec, au plus tard à 15 heures, le 2 août 1976, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS
Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépeullement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud,
Agent des Finances et de l'Administration
District de Québec

COMMISSION REGIONALE CHAUDIERE
Par: Rosale Jacques, Secrétaire général.

APPEL D'OFFRES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, ministère des Travaux publics, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, Terminus postal, Québec G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec, G1K 4K2, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE
Appel d'Offres numéro 76Q-046P - Améliorations portuaires, ILE D'ENTREE, Iles de la Madeleine comté Bonaventure (Québec)

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de poste de Cap-aux-Meules et Ile d'Entrée (Québec) ainsi qu'aux bureaux des Associations des constructeurs de Québec, Montréal et Rimouski (Québec).

Date limite: le 4 août 1976
Dépôt: \$100

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour travaux d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 375, rue Verdun, Québec, au plus tard à 15 heures, le 2 août 1976, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition, 1er avril 1970.

INSTRUCTIONS
Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépeullement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Léon St-Arnaud,
Agent des Finances et de l'Administration
District de Québec

COMMISSION REGIONALE CHAUDIERE<

Conflits d'intérêts: le Sénat voudrait adoucir la loi

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Les sénateurs devraient pouvoir demeurer directeur d'une société faisant affaire avec l'Etat sans se trouver en position de conflit d'intérêts.

Telle est la principale recommandation du comité sénatorial des questions juridiques et constitutionnelles, déposé hier au Sénat, qui se dit d'avis "qu'un sénateur n'est pas dans une situation de conflit d'intérêts simplement parce qu'il est actionnaire ou directeur d'une corporation qui est partie au contrat du gouvernement ou dont la filiale en propriété exclusive est partie au contrat".

Le comité propose qu'on amende la proposition gouvernementale, déposée en 1973 pour éviter les conflits d'intérêts chez les parlementaires, en retranchant du texte de l'avant-projet de loi le libellé suivant lequel "nul député ou sénateur ne doit participer, directement ou indirectement, à un marché de l'Etat".

Le comité soutient qu'on devrait plutôt stipuler qu'il y a situation de conflits d'intérêts lorsqu'un sénateur est directeur ou administrateur d'une société faisant affaire avec l'Etat.

Une enquête de la Presse Canadienne a démontré, en 1974, que huit des 22 sénateurs membres de la commission sénatoriale qui étudie le système bancaire du Canada sont administrateurs, collectivement, de 130 compagnies.

Comme le propose le Livre vert du gouvernement, tout parlementaire serait également en position de conflit d'intérêts s'il détient, ainsi que les membres de sa famille immédiate, plus de cinq pour cent des actions d'une société sous contrat avec le gouvernement.

Le comité, présidé par le sénateur Carl Goldenberg, appuie d'autre part la recommandation du comité des privilèges et élections de la Chambre des Communes, qui a proposé précédemment d'élargir de \$1.000 à \$5.000 le montant annuel des contrats gouvernementaux non sujets aux directives touchant les conflits d'intérêts.

Le rapport demande par ailleurs d'étudier la question à savoir si les parlementaires devraient se voir interdire les licences de radiodiffusion émises par le Conseil de la radio-télévision canadienne.

"Il semble contradictoire d'interdire à un député ou à un sénateur de participer à

des contrats du gouvernement tout en lui permettant de posséder une entreprise de radiodiffusion, ou d'y détenir des intérêts importants, ou de participer à une demande pour une licence émise par le CRTC, qui dans bien des cas a une valeur intrinsèque beaucoup plus élevée que l'exemption de \$5.000 touchant les contrats avec le gouvernement", dit le rapport. Ce rapport doit être étudié maintenant par le Sénat, qui fera par la suite part de ses conclusions au gouvernement en vue de l'introduction d'un projet de législation aux Communes prévu pour l'automne.

Afin de préciser les propositions du Livre vert, le comité propose par ailleurs qu'on établisse qu'aucun sénateur ne devrait appuyer toute cause ou projet ni intercéder auprès de fonctionnaires ou organismes gouvernementaux s'il obtient en échange une récompense quelconque ou s'il a quelque intérêt ou fait office de dirigeant ou d'administrateur dans une société qui a un intérêt pécuniaire direct dans cette affaire.

La même interdiction évi-terait aux sénateurs de représenter un particulier ou une société devant toute com-

mission, organisme ou tribunal fédéral.

Interrogé par la presse à savoir si cette recommandation avait été formulée suite à l'affaire Sky Shops, le sénateur Goldenberg a affirmé qu'il serait erroné de l'interpréter comme découlant d'une quelconque "insuffisance" chez les parlementaires. Les travaux du comité étant antérieurs aux révélations entourant cette affaire.

En avril dernier, le sénateur Louis Giguère a été formellement accusé d'avoir obtenu \$95.000 en échange d'avoir exercé son influence en vue de l'extension du bail de la boutique hors-taxes Sky Shops à l'aéroport de Dorval, en 1972.

Le comité dit par ailleurs souscrire à la recommandation du comité des Communes, qui demande à ce que l'on nomme un bureau du registraire, auprès duquel les sénateurs soient tenus de

divulguer, de façon confidentielle, la liste des sociétés dans lesquelles ils détiennent des actions, ainsi que les membres de leur famille immédiate.

Le comité appuie en outre la proposition du Livre vert, selon laquelle les parlementaires devraient faire enre-

gistrer la liste des sociétés dont ils sont dirigeants, administrateurs ou gérants.

Les parlementaires devraient par ailleurs divulguer le nombre d'actions qu'ils détiennent dans ces compagnies et le public pourrait avoir accès à ces renseignements.

L'auteur de cette motion, M. Sharp, a justifié son intervention en mentionnant qu'il s'agissait d'un projet de loi bien particulier, "il ne s'agit pas d'un bill du gouvernement et le vote sera libre," a-t-il ajouté en réclamant cette mesure spéciale.

La motion libérale était cependant le fruit d'une entente entre les leaders des diverses formations politiques qui siègent aux Communes et elle a été endossée par une très forte majorité.

Le député de York-Simcoe, M. Sinclair Stevens, a également émis l'opinion qu'il était malheureux que le parlement accepte une telle

Pas de "vote surprise" contre le projet de loi sur la peine capitale

OTTAWA (PC) — Les parlementaires fédéraux sont maintenant assurés qu'aucun "vote surprise" ne pourra être réclamé lors des dernières étapes à franchir du projet de loi C-84, prévoyant l'abolition de la peine capitale au Canada.

En effet, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, a présenté et fait adopter une motion qui évite tout "vote surprise" lors des travaux de l'étape du rapport et de la troisième et dernière lecture de cette législation.

Au terme de cette motion, un vote des Communes ne pourra être enregistré qu'après un avis permettant à tous les députés d'être présents et de ne pouvoir invoquer qu'ils ont été pris par surprise.

La motion adoptée par 148 contre 53, mentionne que les votes, tant au niveau de l'étape du rapport que lors de la troisième lecture, seront enregistrés à la suite d'une annonce et d'un délai précis.

Les parlementaires de-

vront donc s'entendre à l'avance sur la tenue d'un vote sur cette question fort controversée de l'abolition de la peine capitale au Canada.

De plus, entre la demande et la tenue d'un vote, un délai de cinq jours figure dans cette décision des Communes.

Plusieurs députés conservateurs se sont fortement opposés à une telle procédure. Le député de Crowfoot, M. Jack Horner, a vivement cri-

tiqué cette façon d'agir et a prétendu que l'on acceptait un principe dangereux. "Ainsi, les parlementaires ne seront pas tenus de suivre attentivement les débats, ils pourront aller jouer au golf et savoir quand ils auront à se prononcer sur cette importante législation," a-t-il déclaré aux Communes.

Le député de York-Simcoe, M. Sinclair Stevens, a également émis l'opinion qu'il était malheureux que le parlement accepte une telle

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez **647-3266**

ELECTRICIEN AVEC LICENCE C ET A DEMANDE EMPLOI

Comme qualificateur de compagnie. En règle avec la Corporation des Maîtres-Electriciens du Québec. Disponible immédiatement. Ecrire à: C.P. 7010, Québec

FLEURISTE demandé(e)

Haute-ville, bonne expérience exigée. Discretion assurée. Ecrire à: Dépt 8138 - Le Soleil

PROJECTIONNISTES BILINGUES

Pour diapositives 35MM et films 16MM, du 11 juillet au 16 juillet. S'adresser à: Marc Giguère Bureau: 656-4547 Rés.: 626-2450

Bureau de courtiers d'assurances recherche SECRETAIRE D'EXPERIENCE

Pour ouvrage général de bureau, pouvant faire tarification des lignes personnelles (auto et incendie). Salaire selon qualifications. 653-3280

COURTIERS EN ASSURANCE-VIE recherche SECRETAIRE

QUALIFICATIONS REQUISES: Sténographie, dactylographie, minimum de 2 ans d'expérience en assurance-vie, sens de l'initiative. Excellents bénéfices marginaux, salaire à discuter selon expérience. Lieu de travail: Québec. Faire parvenir curriculum vitae avant le 10 juillet 1976 à: Dépt 8141 - Le Soleil

ASSISTANT-GERANT

Notre client, une dynamique entreprise localisée dans le Québec métropolitain recherche pour son département de contrats commerciaux un assistant-gerant ayant les qualifications suivantes: - une expérience de 2 années en estimation à l'aide de plans et devis; - une bonne connaissance ou expérience des différentes techniques de ventes; - une expérience dans la gestion et l'exécution de projets de construction; - la capacité de prendre des initiatives personnelles et des responsabilités; - âgé de 25 à 35 ans; - une expérience dans les couvre-planchers sera un atout important. Salaire selon compétence et qualifications. Faire parvenir votre curriculum vitae à: GINGRAS, BERUBE, LABBE & ASSOCIES 150 est, St-Cyrille, suite 1870 Québec, P.Q. att: M. Jacques Bérubé

CONTREMAITRE fibre de verre

Petite entreprise de fibre de verre requiert les services d'un contremaître pour son usine de la région de Québec. Le candidat sera expérimenté dans la mise au point de prototypes, la fabrication de moules et les procédés de fabrication. Le candidat aura la responsabilité du fonctionnement de l'usine: achats, production, personnel. Salaire et conditions selon compétence. Pour entrevue, FIBROTECH INC. (418) 687-5784

CENTRE DE MUSIQUE Sherman recherche UN GERANT(E) ainsi que DES VENDEURS(EUSES) à temps plein et partiel

pour son nouveau magasin des Galeries Montaignaises à Sept-Îles. Les frais de transport et de déménagement pourront être payés. Faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant votre expérience et le salaire demandé à: M. Jean Dallaire CENTRE DE MUSIQUE SHERMAN 550 boul. Hamel, Québec, G1M 256

CASTEL CANADIAN IMPORT TECHNICIENS DE BRULEURS A L'HUILE

— Région de Québec. — Détenir une licence d'entrepreneur et opérer à son compte. Ecrire à: C.P. 490, Québec (8), Qué. G1K 6W1

VILLE DE MIRABEL SURINTENDANT HYGIENE DU MILIEU OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Mirabel recherche un candidat pour diriger son service d'hygiène du milieu.

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur des travaux publics, il prendra la charge des tâches suivantes: 1) planifier et coordonner le travail des employés affectés à l'hygiène du milieu (égouts, aqueduc, postes de traitement, stations de pompage...); 2) voir à l'entretien et à l'opération des services d'aqueduc et égouts et dans certains cas, au prolongement des dits services; 3) établir les projets prioritaires de son service; 4) préparer certains rapports administratifs.

LE CANDIDAT: 1) posséder une expérience pertinente dans ce domaine ou détenir un diplôme universitaire en génie; 2) fera preuve de dynamisme et de leadership; 3) posséder des notions de mécanique et de techniques sanitaires (traitement de l'eau).

TRAITEMENT: Salaire selon compétence et avantages sociaux intéressants.

INSCRIPTION: Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae en spécifiant le salaire désiré, au plus tard le 16 juillet.

Hôtel de Ville Mirabel 312, rue St-Jacques Ste-Scholastique, Mirabel a/s M. Marcel Lorrain, ing. Directeur Travaux publics

Université Laval

DEPARTEMENT DE SCIENCES POLITIQUES PROFESSEUR (à temps plein)

FONCTION: Enseignement aux 1er, 2e et 3e cycles et recherche dans le domaine des idées politiques, avec champ complémentaire en théories politiques.

QUALIFICATIONS: Doctorat en Sciences Politiques. Les candidatures de ceux qui sont sur le point de terminer leur thèse pourront être considérées.

Veuillez faire parvenir votre demande le 30 juillet 1976 accompagnée d'un curriculum vitae et deux lettres de recommandation à l'adresse suivante: Louise Quesnel-Quellert, Directeur Département de Sciences politiques Université Laval, Québec, Qué. Cité universitaire, Québec

REPRESENTANT DES VENTES Outils électriques

Une expansion dans les divisions des outils électriques de Robert Bosch (Canada) Ltd. a permis d'ouvrir un poste pour un représentant des ventes expérimenté. Les candidats à ce poste seront bilingues et auront de l'expérience dans le domaine des outils électriques de l'industrie et de la construction. Une connaissance dans le service de ces outils serait un atout. Résident à Québec, le représentant devra travailler avec nos distributeurs et développer leurs ventes dans la province de Québec. Une période d'entraînement de quelques mois à Montréal sera de rigueur. Nous offrons un bon salaire de base plus bonis, une voiture, un compte de dépenses et des bénéfices marginaux intéressants. Répondez en toute confiance en précisant votre expérience et le salaire désiré à: M. R.H. Guimond Gérant régional ROBERT BOSCH (CANADA) LTD. 7493, Rte Trans-canadienne St-Laurent, Qué. H4T 1T3 Tél.: (514) 332-2235

REPRESENTANT BILINGUE demandé

Nous recherchons un représentant bilingue. Le candidat devra être ingénieur ou technicien en mécanique ou posséder les connaissances équivalentes. Conditions de travail excellentes, bénéfices marginaux, automobile fournie. Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Dépt 8127 — Le Soleil

LE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL ANDRE-LAURENDEAU

recherche les services d'un

DIRECTEUR GENERAL

ATTRIBUTIONS: — Membre du conseil d'administration, président du comité exécutif, le directeur général est le principal administrateur du collège. Il est responsable de l'administration courante du collège; — il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long termes; — il veille à l'administration financière et pédagogique du collège et assure les relations internes et externes du collège.

QUALIFICATIONS: — Posséder un diplôme universitaire de premier cycle dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années de scolarité ou l'équivalent; — posséder une expérience professionnelle de l'administration, de préférence de l'administration scolaire, démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes; — une bonne connaissance du milieu collégial serait souhaitable.

TRAITEMENT: — Selon les échelles de traitement de la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Le candidat doit faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le 9 juillet 1976, à 17 heures, à: Monsieur Guy Bouchard, Président du conseil d'administration CEGEP André-Laurendeau 1111, rue Lapière, LaSalle, Qué., H8R 3V8

LE C.L.S.C. ST-HUBERT recherche 2 MEDECINS POUR LE 1er AOUT 1976

— qui désirent partager leurs connaissances avec le monde ordinaire; — qui acceptent de travailler d'égal à égal avec tous les membres de l'équipe; — qui contestent la médecine traditionnelle, laquelle entretient les malades dans leur maladie; — qui s'intéressent aux dimensions sociales de la santé.

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE AVANT LE 15 JUILLET 1976 AU: C.L.S.C. ST-HUBERT a/s de Serge Mongeau, 3120 Montée St-Hubert, St-Hubert

L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES AGENT DE RECLAMATIONS AU TELEPHONE (HOMME OU FEMME)

L'Industrielle Compagnie d'Assurances Générales recherche un agent de réclamations avec expérience pour son service des réclamations.

DESCRIPTION DE LA FONCTION: Enquêter sur les circonstances entourant un sinistre pour déterminer: • Validité de la réclamation • Responsabilité • Quantum

QUALIFICATIONS: • Expérience pertinente d'environ un an comme agent de réclamations en assurance sur les biens et automobiles • Bilingue si possible • Bonne formation académique

LIEU DE TRAVAIL: Québec Le salaire sera basé sur l'expérience. Les candidates intéressées sont priées de téléphoner à: Mademoiselle Simone Shields 688-8210, local 222

Université du Québec à Montréal

VICE-RECTEUR EXECUTIF

Fonctions: — Assiste le recteur dans l'exécution de ses responsabilités générales. — Assure la coordination des vice-rectorats dans l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et du Comité exécutif. — Informe, conseille et assiste les officiers supérieurs de l'Université aux prises avec des situations qui sont reliées à sa fonction et aux responsabilités spécifiques qui lui sont confiées. — Elabore et recommande au recteur les moyens et les programmes que lui suggère sa fonction pour atteindre le plus efficacement possible les objectifs de l'Université. — Est responsable de toute structure en développement dans l'Université et qui ne relève pas d'un secteur en particulier. — Représente le recteur auprès de certains organismes de l'Université.

Exigences: Le candidat doit posséder: a) une formation universitaire complète b) une expérience pertinente d'au moins cinq ans dans le domaine de l'enseignement et de la recherche universitaire c) une bonne connaissance de l'administration et de la direction pédagogique universitaire d) une bonne connaissance des structures académiques et administratives de l'U-QUAM et de l'Université du Québec.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Rectorat avant le 2 août 1976 à 17.00 heures, au bureau Bureau 7160 du Pavillon Louis-Joliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

TECHNICIEN ou INGENIEUR

Aver. un minimum de 4 à 5 années d'expérience dans les travaux municipaux et de voirie. Le candidat devra être capable de faire la préparation des soumissions et de faire la surveillance des travaux. Salaire et conditions de travail à discuter selon expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
NEILSON EXCAVATION INC.
578, chemin Olivier
Bernières, P.Q. G0S 1C0

CONSEILLER(E) EN ORIENTATION

Travail : assurer auprès de la population étudiante l'information scolaire et l'aide individuelle dans le domaine de l'orientation.

Qualifications: Diplôme de 1er cycle (minimum) dans le domaine concerné et membre de la corporation des conseillers en orientation.

Expérience: — minimum de trois ans; — expérience ou bonne connaissance du niveau collégial de préférence.

Procédure: les candidats intéressés devront: a) se procurer au Collège (Tél. 683-1591) une formule de demande d'emploi; b) retourner la demande d'emploi dûment remplie et accompagnée des documents requis pour le 15 juillet 1976.

Concours cons. orientation

le collège mérici
755, Ch. St-Louis, Québec
G1S 1C1 (418) 683-1591

PERSONNEL DEMANDE

\$7.00/l'heure
temps plein
temps partiel
avancement accéléré.
Téléphoner
651-2722

LES GARAGES UNIS P.S.A.

Pièces, service automobile
recherchons
REPRESENTANTS(ES)
à temps plein ou partiel
— Conditions de travail
excellentes.
— Salaire de base plus
commission avantageuse.
— Position intéressante.
529-7577

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Val-Bélair requiert les services d'une secrétaire sténodactylo, d'un minimum de trois (3) ans d'expérience. Salaire selon qualifications.

Adresser demandes à:

VILLE DE VAL-BELAIR
c/s SERVICE DU PERSONNEL,
1105 nord, av. de l'Eglise
Comté Chauveau, P.Q.

estimeur imprimerie / lithographie

une entreprise renommée est à la recherche d'un homme compétent pour son département d'estimation.

- minimum 3 ans d'expérience dans le domaine
- connaissance générale de toutes les phases d'imprimerie et de lithographie
- bonnes conditions de travail
- rémunération selon qualifications
- bénéfices sociaux
- bénéfices sociaux

METROLITHO INC.
IMPRIMERIES - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART
1042 Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5E7
Pour rendez-vous appeler M. Roger Milot
819/569-9193

Toyota MECANICIEN DEMANDE

classe A, B ou C

Très bonnes conditions de travail. Avantages sociaux, assurance groupe, fonds de pension.

S'adresser à: **M. Gustave Lévesque**
charlesbourg
AUTOMOBILES LTEE
7523, boul. Henri-Bourassa, Québec. — Tél.: 623-9843

COLLEGE REGIONAL DE LA COTE-NORD

PROFESSEUR EN ELECTROTECHNIQUE

TÂCHE: 1. Enseignement des cours d'électrotechnique (le Collège dispense les cours de 3e année en électrodynamique). 2. Stages dans l'industrie. 3. Conseiller technique pour le fonctionnement et l'avancement du programme d'enseignement coopératif en électrotechnique.

CONDITIONS PARTICULIERES: — Baccalauréat en enseignement spécialisé (électrotechnique). — Expérience souhaitable en enseignement et/ou en industrie.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRE: Selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL: Campus Mingan, Sept-Îles, Faites parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 9 juillet, à 17h00, au:

RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT,
Campus Mingan,
25, de la Vérendrye,
Sept-Îles, Qué.
Tél.: 962-9848

OFFICIER DE PRET COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

EXIGENCES: — Expérience pertinente minimum 2 ans; — Bonne personnalité; — Facilité de communication.

TRAVAIL: Sous la supervision du directeur général, le candidat devra: — rencontrer les emprunteurs éventuels; — monter les dossiers de prêts; — faire des recommandations à la Commission de Crédit.

SALAIRE: Selon qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 14 juillet 1976 à:

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE STE-FOY
3179 chemin Ste-Foy, Ste-Foy,
a/s M. Quirion

noranda

Le Centre de Recherche offre le poste suivant:
BIOLOGISTE-ECOLOGISTE D'EXPERIENCE

Nous avons besoin d'un biologiste-écologiste chevronné pour diriger une équipe de spécialistes chargés d'exécuter des études d'impact biologique. Le travail consiste surtout en études détaillées du milieu aquatique à proximité des mines et usines, auxquelles s'ajoutent des évaluations biologiques en laboratoire. Les candidats devront détenir un diplôme universitaire supérieur en écologie et avoir exercé des responsabilités sur le terrain pendant plusieurs années. Ils seront capables de préparer et de diriger des études d'impact biologique et d'établir les rapports appropriés. Nécessairement bilingues, ils auront fait preuve de talent dans les communications avec le personnel de la production et du gouvernement, à tous les échelons. Le salaire sera en rapport avec les compétences et l'expérience. Assurance groupe. Assurance dentaire. Plan de pension. Frais de déménagement payés.

A-251
Adjoint à l'administration
Centre de Recherche Noranda,
240, boulevard Hymus,
Pointe-Claire, Québec,
H9R 1G5.

HOTEL-DIEU DE MONTREAL

Centre hospitalier universitaire spécialisé et ultraspécialisé recherche un

DIRECTEUR DES SERVICES AUXILIAIRES

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur général, assume la responsabilité des services suivants: diététique, buanderie-lingerie, entretien ménager, sécurité et communications, fonctionnement et entretien de l'installation matérielle. Il coordonne, surveille et contrôle les activités de ces services. Il participe à la définition d'objectifs pour l'hôpital et voit à l'élaboration de programmes précis d'action par ces services en vue de réaliser les objectifs définis. Il doit faire les contrôles nécessaires pour que les budgets alloués soient respectés. De plus, il doit assumer la responsabilité de la réalisation de divers projets de rénovation et construction.

EXIGENCES: — Diplôme d'ingénieur. — 3 à 6 ans d'expérience comme ingénieur dont 2 ans dans le secteur hospitalier. — Une expérience équivalente pourra être considérée.

Les personnes répondant à ces exigences doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur général
HOTEL-DIEU DE MONTREAL
3840, rue St-Urbain,
Montréal, P.Q. H2W 1T8

CHEF COMPTABLE

LA COMPAGNIE: Notre client est un important manufacturier qui opère à l'échelle nationale, jouissant d'une place prépondérante dans son industrie. Son siège social est situé dans les Cantons de l'Est.

LE POSTE: Sous l'autorité du contrôleur corporatif, le chef-comptable aura l'entière responsabilité de l'établissement des procédures de comptabilité, prix de revient, budget, analyse financière pour quelques succursales. Le titulaire fera initialement partie de l'équipe de gestion, et les responsabilités du poste sont sujettes à un accroissement très rapide.

LE CANDIDAT: Préférentiellement C.A., le candidat est membre d'une association comptable professionnelle et possède au moins 3 années d'expérience où il a démontré des qualités de travailleur assidu, un bon jugement, une initiative supérieure à la moyenne ainsi que la capacité de diriger un personnel efficacement. Il doit également maîtriser la langue anglaise et posséder une connaissance pratique des systèmes d'ordinateur.

Nous invitons les candidats désireux de faire carrière au sein de cette compagnie dynamique à communiquer avec:

Marquez & Associés Inc.,
Conseillers en administration,
suite 553, 2 Place Ville-Marie
Montréal, Qué.
(514) 871-9920

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS DEMANDE

UN COORDONNATEUR DE L'EMPLOI ET DU PERFECTIONNEMENT

AFFECTATION PREVUE: Service du Personnel - Siège Social de la C.S.R.O.

Attributions: Le coordonnateur de l'emploi élabore des procédures concernant le recrutement, la sélection, l'engagement, les mouvements de personnel, (mutation-promotion-rétrogradation) la suspension, le non-renouvellement, le congédiement, la démission et les congés. Il est responsable de l'administration des plans de perfectionnement proposés à la commission, compte tenu de la politique de perfectionnement du ministère de l'Éducation. Il est également responsable de l'élaboration du système d'évaluation du personnel et de la coordination du processus approuvé pour cette évaluation. Il participe à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités du service. Il assiste les directeurs de services, les directeurs d'écoles et le personnel de gestion dans le domaine de sa compétence. Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

Critères d'admissibilité — Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années d'études, en relations industrielles ou en administration (option personnel). — Cinq (5) années d'expérience pertinente.

ou — Diplôme universitaire, exigeant un minimum de seize (16) années d'études. — Cinq (5) années d'expérience dans un poste de cadre.

SALAIRE: Selon la politique administrative et salariale pour une commission scolaire de 18,000 élèves et plus. Classe IV.

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent parvenir le ou avant le 9 juillet 1976 au:
Concours: C-193

Directeur général de la C.S.R.O.
225, rue St-Rédempteur
Hull, P.Q.

AIDE-COMPTABLE demandée

Semaine de 40 heures. Très bon salaire.

Se présenter au:
Restaurant Le Deauville
3000, boul. Laurier
Ste-Foy
Demander Mme Samson

BEAUPORT STENODACTYLO BILINGUE

avec expérience pouvant aider à la comptabilité. Bonnes conditions. Envoyer curriculum vitae à:

Dépt 8131
Le Soleil

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA PENINSULE recherche des:

PROFESSEURS 1976-77

POUR L'ENSEIGNEMENT REGULIER
Matières, niveaux, lieux de travail:
Éducation physique - Sec. I et II - Rivière aux Renards
Éducation physique - Sec. I à V - Murdochville
Anglais - Sec. II et III - Murdochville
Anglais - Sec. IV et V - Murdochville
Côté-à-côté - Sec. I et III - Gaspé
Mathématiques - Sec. II et III et Sciences familiales (2 périodes) - Sec. II - Murdochville
Physique - Sec. II et Biologie - Sec. IV - Murdochville
Histoire - Sec. III et IV et Information scolaire - Sec. I à V - Murdochville
Côté-à-côté - Sec. II à V et Sciences familiales (2 périodes) - Sec. II - Murdochville
Français - Sec. IV et Histoire - Sec. I - Gaspé
Géographie - (langue anglaise) - Sec. I - Chandler
Histoire - Sec. IV et Arts plastiques - Sec. III - Chandler
Côté-à-côté - Sec. I - Chandler
Éducation physique - Sec. II - Chandler
Français - Sec. III et IV et Méthodes et Techniques du travail - Sec. III - Murdochville

À TEMPS PARTIEL
Anglais - (15 périodes) Sec. IV - Grande Rivière
Sciences religieuses - Sec. et Français - Sec. Chandler

ENSEIGNEMENT - ENFANCE INADAPTEE
Menuiserie - occupationnel - Gaspé

QUALIFICATIONS REQUISES:
Baccalauréat en enseignement secondaire dans l'option appropriée. Minimum de 15 années de scolarité avec un brevet d'enseignement.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Techniques forestières - Sec. IV - Chandler
Électricité - Sec. III et IV - Gaspé
Équipement motorisé - Sec. IV et V - Gaspé
Service à l'auto et exploration - Sec. IV - Grande-Rivière
Électricité - Sec. - Chandler

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (à temps partiel)
Travaux pratiques (remboursement) Sec. IV - Grande-Rivière

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme d'études techniques avec un minimum de trois (3) ans d'expérience industrielle. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec nous par téléphone ou faire parvenir leur offre de service à:

Service du personnel Concours no E 76-05
COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA PENINSULE
C.P. 2003, Gaspé, P.Q. G0C 1R0 Tél.: (418) 368-3365

Appel de candidatures Open to both
minors men and women

Forceten publique Public Service
Canada Canada

Ministère du Solliciteur général Service Canadien des Pénitenciers Laval, Ste-Anne-des-Plaines, Cowansville, Qué.

AGENT DE CLASSEMENT

Traitement: \$10,530 à \$17,381
No de référence: 76-Q404-1 (201)

FONCTIONS: Sous supervision générale, mettre au point des programmes de correction à l'intention de nouveaux détenus; assurer des services de consultation aux détenus; élaborer de concert avec les représentants d'agences d'assistance post-pénale des programmes individuels destinés à assurer leur intégration sociale.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES: Diplôme universitaire avec concentration en criminologie, psychologie, service social. Pour certains postes, la connaissance du français suffit. Pour d'autres postes, la connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

DATE DE FERMETURE: le 16 juillet 1976.

Ministère du Solliciteur générale Service National des Libérations Conditionnelles Différentes villes dans la province de Québec

AGENT DE LIBERATIONS CONDITIONNELLES

Traitement: \$10 530 à \$17 381
No de référence: 76-Q404-2 (201)

FONCTIONS: Sous la direction du Directeur de district, évaluer l'admissibilité des détenus des institutions correctionnelles à la libération conditionnelle; travailler à la résocialisation des personnes en libération conditionnelle et donner des directives aux représentants des agences sociales remplissant les fonctions de surveillants des libérés conditionnels; faire des enquêtes dans le milieu d'accueil; établir des relations de travail permanentes avec le corps de police, les employeurs et le public en général; les agences privées, les organismes de bien-être et avec toutes les personnes qui s'intéressent à la réhabilitation des personnes en libération conditionnelle.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES: Diplôme universitaire en criminologie, service social ou en psychologie, avec expérience en criminologie ou un domaine connexe. Pour certains postes, la connaissance du français suffit. Pour d'autres postes, la connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

DATE DE FERMETURE: le 16 juillet 1976

Ces concours serviront à dresser une liste d'admissibilité pour combler éventuellement des postes dans la province de Québec.

Ministère du Revenu Canada - Impôt Bureau régional du personnel Montréal, Qué.

AGENT REGIONAL DES RELATIONS DE TRAVAIL

Traitement: \$15,300 à \$19,100 (avec une extension maximum pouvant atteindre \$22,000 selon le rendement) sujet à révision

No de référence: 76-Q406-10 (201)

FONCTIONS: Mettre en application des directives et programmes de relations de travail pour les quatre bureaux de district de la région du Québec comptant 2,300 employés; conseiller les administrateurs de tous niveaux; sur l'administration et l'interprétation des différentes conventions collectives en vigueur sur l'application de la procédure de règlement de griefs; sur le fonctionnement des comités de consultation patronale-syndicale; administrer un programme de santé et sécurité industrielle; s'occuper des cas d'inconduite, d'incompétence et d'incapacité.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES: Diplôme universitaire en relations industrielles ou l'équivalent. Le candidat devra posséder une vaste expérience dans le domaine des Relations de travail. La connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

Conseil Canadien des Relations de Travail
Montréal, Qué.

AGENT DES RELATIONS DE TRAVAIL

Traitement: \$17,241 à \$19,549
No de référence: 76-Q403-3 (201)

FONCTIONS: Enquêter sur les demandes et autres questions dont le Conseil est saisi. Diriger des scrutins de représentation. Etablir et maintenir des relations de travail efficaces avec les employeurs et les travailleurs, les dirigeants de leurs organisations respectives, leurs conseillers juridiques, les fonctionnaires des ministères provinciaux et fédéraux et d'autres parties intéressées. Fournir des renseignements et des conseils sur les lignes de procédures du Conseil. Rédiger des rapports complets sur tous les travaux d'enquête et de médiation.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES: Diplôme universitaire ou cours secondaire complété avec succès, appuyé d'une expérience et d'une connaissance du Code Canadien du Travail et d'autres lois du travail et règlements de diverses commissions de relations de travail. Connaissances générales des cas de représentation, d'accréditation, de pratique déloyale de travail et de changement technologique et aptitude à enquêter sur ces questions. Compréhension des statuts des syndicats et des points de vue des employeurs concernant le droit de négociation collective et l'application des conventions collectives. Aperçu des causes sous-jacentes et des conséquences des pratiques déloyales de travail. La connaissance du français et de l'anglais est indispensable.

DATE DE FERMETURE: le 10 juillet 1976.

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès. Les fonctionnaires fédéraux qui possèdent de longs états de service ne sont pas assujettis à cette exigence.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, - et le faire parvenir à:

Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau régional du Québec
Place du Canada, suite 1360
Montréal, Qué. H3B 2R1

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



Bon anniversaire!

Cette année très spéciale, cette année Olympique accroît notre prestige. C'est avec chaleur et fierté que nous, Canadiens, accueillerons le monde chez nous. EATON

Eaton sera fermé demain 1er juillet.